

Monique Remy–Watté (CRAHN–SNEPH)[♦]

LA SOCIÉTÉ NORMANDE D'ÉTUDES PRÉHISTORIQUES (SNEP):
RÔLE ET RELATIONS DANS LE MONDE PRÉHISTORIEN (1893–1914)

Abstract. The *Société normande d'études préhistoriques* was born in 1893, ten years before the *Société préhistorique française*. It was the first society specialising in prehistory in France. This specialisation was desired by the founders, especially Amand Montier and Léon Coutil, whose action took place in the context of the building of the discipline. Montier established immediately a relationship with experienced members of the new scientific community. The latter thought it could be a model to the other regions, therefore, they supported the plan and some even participated in its actions. For twenty years before the First World War, the Norman society continued its activities in conjunction with its original objectives: a survey of the regional prehistoric discoveries, especially by Coutil, continuation of field research (essentially in Haute–Normandie). It took part in protection of megalithic monuments and sites and national debates, either directly or by members, especially by Louis Deglatigny. This article deals with the conditions of its formation, action, as well as evolution. It tries to assess the importance, limits and significances of the changes and to evaluate the respective parts of institutions and people.

Keywords: Prehistory, Normandy, Société normande d'études préhistoriques, Amand Montier, Léon Coutil, Louis Deglatigny.

L'essor des sociétés savantes au XIX^e siècle constitue un *phénomène*

[♦] Adresse pour correspondance: 9 rue du Vivier, 76540 Riville, France. Email: monique.watte2@orange.fr.

*majeur*¹ pourtant longtemps négligé dans les études historiques. Le développement, dans les années 1970 et 1980, des recherches portant sur les formes de sociabilité et les *lieux de mémoire* a entraîné le réveil de l'attention pour ce thème: en 1995 J.–P. Chaline fait paraître le premier ouvrage de synthèse sur la question². En dehors de la thèse de P. Soulier sur la Société préhistorique française (SPF)³, les travaux portant sur les associations liées à la préhistoire sont encore peu nombreux. La Société normande d'études préhistoriques, née en 1893, une trentaine d'années après la reconnaissance de la préhistoire et 10 ans avant la SPF, est le plus ancien des groupements français spécialisés dans la nouvelle science. En effet, la Société d'anthropologie de Paris qui rassemble à l'époque les principaux préhistoriens – ou palethnologues comme une partie d'entre eux se nomme à la fin du XIX^e siècle⁴ – aborde bien d'autres sujets; de la même manière, si des membres de confréries provinciales, en particulier naturalistes et archéologiques, s'adonnent aux nouvelles études, c'est au milieu de thèmes très divers.

Cette spécialisation a été voulue par les fondateurs de la SNEP qui s'inscrivent ouvertement dans le contexte de construction de la discipline et établissent immédiatement des relations avec des savants reconnus dans la nouvelle communauté scientifique. Y voyant en particulier un modèle pour les autres régions, ces derniers vont soutenir le projet et même, pour certains, participer aux activités de la jeune institution.

En l'absence des archives les plus anciennes de la société, la lecture des bulletins, dont le contenu fournit des informations détaillées sur la vie de l'association, permet de retracer les principaux aspects de son fonctionnement et ses orientations; des éléments de la correspondance entretenue par plusieurs membres de l'association avec Émile Cartailhac (1845–1921), conservés à Toulouse⁵, apportent des compléments et des éclairages sur plusieurs points. Durant les 20 ans qui précèdent la Première Guerre mondiale, la Société normande poursuit son action en lien avec ses objectifs de départ, tout en se trouvant confrontée à une série de changements, les uns internes, les autres externes. Il convient de mesurer l'importance, les limites et la signification de

¹ J.–P. Chaline, *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France*, p. XIII.

² Cf. J.–P. Chaline, *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France*.

³ Créée sous le nom de Société préhistorique de France, elle a pris ce nom en 1910. Cf. P. Soulier, *La Société préhistorique française, 1904–1985 ...*.

⁴ Depuis l'archéo-géologie de Boucher de Perthes, le vocabulaire utilisé pour désigner tant la nouvelle discipline que ses acteurs a fluctué. Comme le rappelle en 1883 G. de Mortillet dès le début de son ouvrage, *Le préhistorique ...*, c'est en 1865, au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de La Spezzia, que fut choisi le terme de *paleoethnologie*, *l'ethnologie des temps anciens*, entre autres raisons parce que l'expression *archéologie préhistorique* paraissait trop longue! Mais, plus fondamentalement, comme l'expose P. Salmon dans son article paru dans *l'Homme* en 1884 (*Le préhistorique ...*), le terme renvoie directement à l'ethnologie qui, à l'époque, recouvre l'étude physique des races humaines et se rattache aux sciences naturelles (cf. aussi N. Richard, *Inventer la préhistoire ...*, pp. 93–96). Se désigner comme palethnologue peut donc alors, selon les cas, correspondre à un choix fondamental, conscient, ou bien à l'adoption d'un néologisme assez couramment utilisé dans le nouveau milieu scientifique. Pour une étude détaillée de cette question de vocabulaire et de ses implications scientifiques, voir l'article de C. Blanckaert, *Nommer le préhistorique au XIX^e siècle*.

⁵ Cf. <http://tolosana.univ-toulouse.fr/fr/corpus/archives-prehistoriens/cartailhac>.

ces modifications et d'évaluer les rôles respectifs en la matière des institutions et des hommes.

1. Naissance et démarrage de la SNEP (1893–1894)

1.1. Les sociétés savantes normandes et la préhistoire avant 1893

La Normandie est l'une des provinces où le phénomène des sociétés savantes s'est développé de manière particulièrement importante au cours du XIX^e siècle: Rouen et Caen en constituent les deux pôles majeurs mais cette concentration est accompagnée d'un semis [...] très dense à travers les moindres cités¹. À une tradition ancienne, rétablie au début du siècle, se sont surimposés les effets des moments de créations ultérieurs, communs à l'ensemble du pays, amplifiés, en particulier pour la Basse-Normandie, par le rayonnement des institutions liées à Arcisse de Caumont (1801–1873)².

Si, en 1859–1861, deux Normands, Georges Pouchet (1833–1894) et l'abbé Cochet (1812–1875), ont participé à la reconnaissance de la validité des travaux de Jacques Boucher de Perthes (1788–1868), la question de l'ancienneté de l'Homme est assez rarement abordée dans les sociétés savantes normandes au début des années 1860. Et dans le cas où elle y est évoquée, c'est le plus souvent dans un contexte de réticences et de scepticisme qui débouche sur des controverses qu'il n'est pas toujours facile de préciser, les publications restant plutôt discrètes sur ce point³. À la fin de la décennie toutefois, cette nouvelle vision du passé de l'espèce humaine est mieux acceptée: des personnalités influentes s'y rallient, comme Arcisse de Caumont en 1868 dans le cadre de la Société linnéenne de Normandie⁴, et les exposés rédigés pour leurs collègues par quelques membres plus informés sont mieux perçus, par exemple, en 1869–1870, à la Société des amis des sciences naturelles de Rouen⁵. Mais les textes concernant des découvertes effectuées régionalement sont bien rares: outre quelques mentions de trouvailles, évoquées durant la décennie par l'abbé Cochet à l'Académie de Rouen ou à la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure⁶, on ne peut guère citer que la note consacrée en 1867 à l'Âge antéhistorique à Bellême par le docteur Jousset (1802–1892), dans le bulletin de la Société des antiquaires de Normandie⁷.

Durant les années 1870, les présentations et articles concernant des thèmes ou des sites préhistoriques deviennent un peu plus nombreux. Ainsi

¹ J.-P. Chaline, *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France*, p. 101.

² Cf. J.-P. Chaline, *Arcisse de Caumont et les sociétés savantes ...*.

³ Cf. M. Remy-Watté, *1859 et la naissance de l'archéologie préhistorique en Normandie ...*, M. Remy-Watté, *À l'origine de la préhistoire en Haute-Normandie ...* & M. Remy-Watté, *Premiers préhistoriens havrais ...*.

⁴ Cf. *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie* 3, 1868, 2^e série, pp. 225–227.

⁵ Cf. L. Boutillier, *Rapport sur: Bourlot. Rapport sur l'homme antédiluvien ...*.

⁶ Par exemple celles effectuées par Michel Hardy. Cf. R. Langlois d'Estaintot, *Séance du 18 juillet ...*, p. 240. Fondée en 1818 par le préfet de Kergariou, la Commission n'est pas une société savante mais son recrutement et son fonctionnement la rapprochent de ces institutions. Cf. L. Vadelorge, *La commission départementale des antiquités ...*.

⁷ Cf. P.-G. Jousset, *Bellême. Âge antéhistorique*.

Michel Hardy (1840–1893) publie, entre 1871 et 1877, quatre notes à la Commission des Antiquités de la Seine–Inférieure¹, où les mentions d’outils préhistoriques, émanant en particulier de l’abbé Cochet, sont assez fréquentes; des découvertes effectuées dans l’Orne et le Calvados sont évoquées dans les bulletins de la Société des antiquaires de Normandie². Par ailleurs, les prospections sur le terrain se développent plus que ne le révèlent directement ces publications. En 1877, l’importance des collections recueillies permet à la Société géologique de Normandie, dont le siège est établi au Havre, d’organiser dans cette ville, à l’occasion du congrès de l’Association française pour l’avancement des sciences, une exposition de géologie et de paléontologie auxquelles est associée la préhistoire: il s’agit d’une première pour la région. La répartition des sites qui y sont représentés souligne la distribution géographique inégale de ces recherches. Ils se situent en effet dans une région allant du nord–est de la Haute–Normandie jusqu’à la région de la Dives au sud–ouest: l’ouest et le sud de la province sont totalement absents³.

Cette manifestation a rencontré un succès important, suscitant un nouvel élan qui renforce, en la modifiant un peu, la tendance antérieure: des membres de sociétés savantes, plus nombreux, sont intéressés par la préhistoire de manière parfois même exclusive. Quelques–uns ont adhéré à ce moment à une association, précisément pour ce motif: on pense à l’abbé Deshayes (1844–1910), curé de Manneville–sur–Risle (Eure), venu à la Société géologique de Normandie en 1880⁴ pour présenter ses premières découvertes et rédigeant, fin 1881, un article qui sera publié dans le bulletin de cette association, article dont Coutil dira en 1897 qu’il s’agit de *la première étude sérieuse sur la préhistoire du département de l’Eure*⁵.

Malgré tout, dans les années 1880 et au début de la décennie suivante, même si leur nombre s’accroît, les contributions consacrées à la préhistoire restent toujours bien minoritaires au sein des publications des sociétés savantes régionales, de même que les communications lors des réunions, ce qui crée un sentiment de frustration chez les *palethnologues*. Ainsi, à la Société des amis des sciences naturelles de Rouen, trouve–t–on surtout des textes concernant la botanique et la zoologie et, en quantité moindre, la géologie. Or, ce sont des membres de cette association qui, prenant acte du bilan de la situation d’ensemble, vont être à l’origine de la formation de la Société normande d’études préhistoriques, constatant:

*Les Sciences préhistoriques, qui comptent cependant
en Normandie un grand nombre d’adeptes, n’avaient*

¹ Cf. M. Remy–Watté [avec T. Vincent], *Michel Hardy ...*.

² Cf. G. de Brécourt, *Lettre du 18 juin 1871*, C. Costard, *Atelier de silex à Baron & E. Eudes–Deslongchamps, Note sur les stations préhistoriques ...*.

³ 72 sites ont fait l’objet de prêt de matériel: 56 de Seine–Maritime, 10 de L’Eure, 4 du Calvados et 2 de l’Orne. Cf. M. Remy–Watté, *1859 et la naissance de l’archéologie préhistorique en Normandie ...*, pp. 239–243.

⁴ Il a adhéré à la société fin 1879. Cf. M. Remy–Watté, *Un des premiers préhistoriens de Normandie ...*.

⁵ L. Coutil & A. Montier, *Ateliers et stations humaines néolithiques ...*, p. 123.

été étudiées jusqu'ici que d'une manière bien sommaire.

On trouve accidentellement dans les Bulletins de nos Sociétés savantes quelques notices succinctes sur des découvertes d'instruments en pierre et en bronze, mais généralement ce ne sont pas des études approfondies.¹

Le 2 mars 1893, sept membres de cette société – Chédeville, Coutil, Fortin, Gallois, Izambert, Montier et Tourneux – tous intéressés par la préhistoire, menant pour la plupart des recherches effectives en ce domaine, se retrouvent seuls à une réunion au cours de laquelle Gallois présente des silex *chelléens* provenant d'une briqueterie de la région rouennaise, ouvrant ainsi une discussion sur ce thème. Cinq des autres participants demandent alors à faire des communications sur des instruments *Chelléens* et *Moustériens* découverts dans d'autres briqueteries, d'où l'idée, cette réunion ayant parfaitement réussi, de créer une nouvelle société. Or, Amand Montier et Léon Coutil pensaient depuis quelque temps à faire appel à toutes les personnes s'occupant de Préhistoire, afin de fonder une Société s'occupant spécialement de ces études². Montier avait déjà établi des projets de circulaires et de statuts qu'il montre à ses confrères³. Il ne s'agit donc pas ici d'improvisation: cette séance a servi de *catalyseur* à un dessein préexistant. La décision est alors prise de se réunir à Évreux trois semaines plus tard: parmi les présents, cinq résident en effet dans le département de l'Eure⁴. Dans la mesure où Montier et Coutil avaient déjà réfléchi à la question, la mise en place de la société va s'effectuer rapidement.

1.2. Création de la Société normande d'études préhistoriques (mars 1893)

Le 26 mars, 29 hommes – sans aucune femme – se trouvent donc réunis à l'amphithéâtre du Jardin botanique d'Évreux et, parmi eux, 16 signent le projet de statuts après discussion; comme ils sont porteurs d'inscriptions écrites, le nombre total d'adhérents s'élève alors à 70⁵. Le premier conseil d'administration est élu: il est composé de 10 membres dont 7 sont établis dans l'Eure, un en Seine–Inférieure, un dans le Calvados et le dernier en Eure–et–Loir; Amand Montier est désigné comme président, Léon Coutil comme secrétaire⁶.

L'avocat Amand⁷ Montier (1845–1905) est maire de Pont–Audemer et président de diverses sociétés mutualistes, agricoles ou d'enseignement⁸. C'est

¹ *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 1, 1893 (1894), p. 5.

² *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 1, 1893 (1894), p. 5.

³ Cf. *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 1, 1893 (1894), pp. 5–6.

⁴ Les deux autres, Fortin et Gallois, en Seine–Inférieure.

⁵ Ils seront 99 en fin d'année dont une femme, Élise Thouroude.

⁶ Cf. *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 1, 1893 (1894), pp. 6–7.

⁷ Jean–Baptiste, Amand: Montier utilise ce dernier prénom de manière usuelle.

⁸ Cf. L. Coutil, *Amand Montier ...*, p. 230.

aussi un historien qui travaille en particulier sur la Révolution dans l'Eure et publie sur le sujet depuis 1889¹. Il s'intéresse également à la préhistoire: il parcourt les sites de sa région depuis le début des années 1880 et a fait paraître en 1884, dans le bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen, un article sur *l'âge de la pierre dans l'arrondissement de Pont–Audemer*².

Léon Coutil (1856–1943) est issu d'une famille de notables agriculteurs: son père, après son grand-père, est secrétaire de la section des Andelys de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure et a été conseiller d'arrondissement pour les Andelys. Attiré par le dessin et la peinture, Coutil est entré à l'école des Beaux-arts de Paris, a exposé au Salon des Artistes français à partir de 1880, en peinture et gravure et, très logiquement, appartient à la Société des amis des arts du département de l'Eure, créée en 1885. Il s'intéresse à l'archéologie depuis les fouilles réalisées en 1883 par Lebeuf sur la nécropole mérovingienne d'Harquency (Eure): *Ce furent les premières fouilles auxquelles nous assistâmes et qui décidèrent de notre vocation archéologique*, écrira-t-il³. C'est un peu plus tard qu'il se tourne vers la préhistoire, à partir de 1887 environ, si l'on en croit la lettre adressée à Émile Cartailhac le 14 juillet 1889, première de la correspondance échangée entre les deux hommes:

*Mes recherches sont toutes récentes car je m'occupe depuis deux ans seulement de ces questions et je serais désireux de savoir ce qui a paru de nouveau dans ces derniers temps et compléter mes connaissances qui sont un peu sommaires.*⁴

Ils se sont rencontrés à l'exposition des arts libéraux, donc dans la partie *histoire du travail* de l'Exposition universelle de 1889 dont la première section était consacrée aux sciences ethnologiques et ethnographiques et la deuxième aux arts libéraux. Dans son courrier, Coutil demande des informations sur le dixième Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques qui va se dérouler à Paris en août, manifestation à laquelle il veut participer. Son intérêt pour la préhistoire est donc récent mais, visiblement, son implication croît rapidement.

Les vice-présidents sont à la fois des personnalités régionales et des scientifiques intéressés à la préhistoire et à la géologie. Après avoir été préparateur au laboratoire de géologie de la Sorbonne (1887–1890), Alexandre Bigot (1863–1954) enseigne cette discipline à l'université de Caen; membre de la Société géologique de France, il l'est aussi de la Société linnéenne de Normandie à laquelle il a donné en 1885 une première note résumant les découvertes d'objets préhistoriques effectuées par lui-même et divers cher-

¹ Appartenant à la Société de l'histoire de la Révolution française, dont il deviendra membre du comité directeur, il y publiera plusieurs articles à partir de 1896.

² Cf. A. Montier, *Notes sur l'âge de la pierre dans l'arrondissement de Pont–Audemer*.

³ L. Coutil, *Archéologie gauloise ...*, p. 37.

⁴ Tolosana, Archives municipales de Toulouse, cote 92Z–198_1.

cheurs dans les environs de Caen¹. Édouard Ferray (1845–1903), pharmacien, est à la fois conseiller d'arrondissement radical depuis 1880, adjoint au maire d'Évreux depuis 1883², président de la chambre de commerce et d'industrie et du tribunal de commerce d'Évreux. La valeur de ses travaux scientifiques est reconnue en divers domaines: chimie³, hydrographie, spéléologie. En 1889, à l'occasion de la tenue à Évreux du Congrès archéologique de France, il a repris l'étude, avec des travaux sur le terrain, de Cocherel, première tombe préhistorique fouillée en France, en 1685⁴. Ces deux hommes n'ont donc pas été élus au hasard: l'un est un jeune universitaire, un scientifique professionnel régional, dont l'élection permet en plus de représenter la Basse-Normandie dans ce conseil d'administration, le second un homme politique susceptible de fournir un appui local, en plus de celui de Montier, et est par ailleurs un des premiers à s'être impliqué régionalement dans une opération de fouille préhistorique.

Les deux autres titulaires de fonctions au bureau ont été choisis pour des raisons géographiques et d'efficacité technique: le trésorier, Védie, est comptable à Évreux, l'archiviste et secrétaire adjoint, Lesellier, est chef de bureau à la préfecture d'Évreux⁵; ils sont en capacité d'agir facilement puisque la ville est désignée comme siège social de l'association. Parmi les autres membres du conseil d'administration, on peut remarquer Jacques Doré-Delente (1832–1895), ancien entrepreneur à Dreux, membre depuis 1874 de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, connu des spécialistes parisiens comme Gabriel de Mortillet (1821–1898) ou Ernest-Théodore Hamy (1842–1908); il a réuni à Dreux une importante collection d'objets préhistoriques, comme on en rencontre rarement dans les villes de provinces⁶. Il achète des pièces mais va aussi sur les sites; s'il a très peu publié, on peut relever toutefois, en 1884, une note sur les mégalithes de son département parue dans la revue *l'Homme* de Mortillet et, en 1892, deux pages dans le bulletin de la Société d'anthropologie de Paris. Les trois derniers, Chédeville, Fortin et Izambert, mènent également des recherches sur le terrain; ils figuraient parmi les sept membres de la Société des sciences naturelles de Rouen à l'origine de la fondation de la nouvelle association. L'ingénieur Pierre-Joseph Chédeville (?–1928) est inspecteur des lignes de chemin de fer de l'Eure; intéressé à la géologie et à la paléontologie, il effectue depuis 1892 des recherches en préhistoire, avec relevés de coupes, dans la briqueterie de Saint-Pierre-lès-Elbeuf. L'industriel du textile Raoul Fortin (1856–1945) est entré à la Société des amis des sciences de Rouen en 1878, à la Société géologique de

¹ Cf. A. Bigot, *Récentes découvertes d'objets préhistoriques aux environs de Caen*.

² Il deviendra maire en 1899.

³ Il a été chef de laboratoire de Marcellin Berthelot au Collège de France à la fin des années 1860.

⁴ Cf. É. Ferray, *Le tombeau préhistorique de Cocherel*.

⁵ Il ne reste membre de la société qu'en cette année 1893 et sera remplacé à ce poste par Izambert.

⁶ G. Fouju, *Notice nécrologique de M. Doré-Delente*, p. 208. Cette collection a été donnée après sa mort au Musée des antiquités nationales et à la Société archéologique d'Eure-et-Loir pour le musée de Chartres. Cf. *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 5, 1897 (1898), p. 8.

Normandie en 1881 et a publié en géologie dans ces deux associations à partir de 1888. Il est en 1893 vice-président de la société rouennaise, c'est lui qui représente la Seine–Inférieure au Conseil d'administration de la SNEP. Quant à Izambert (1848–1901), membre de la Chambre de commerce d'Évreux¹, il est libraire et imprimeur, installé à Louviers depuis 1880²: il va prendre en charge l'impression du bulletin. Intéressé à la botanique, la géologie et l'histoire, il appartient, outre la Société des sciences naturelles de Rouen, à la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles–lettres de l'Eure et est, en ce même moment, un des fondateurs de la Société d'études diverses de Louviers, créée elle aussi entre mars et mai 1893.

Cette évocation du profil des responsables de l'association révèle une série de caractéristiques de ce premier conseil d'administration.

Marqué par la diversité en matière de professions comme de formations, le groupe est toutefois constitué globalement d'hommes appartenant à ce que l'on pourrait nommer les classes moyennes supérieures instruites. On note aussi que la moitié sont des notables, impliqués à des titres divers – élu, membre de chambres de commerce, responsable de société mutualiste – dans la vie sociale, économique et politique régionale; trois d'entre eux, Ferray, Doré–Delente et Fortin, relèvent du milieu des affaires, ce qui n'est *a priori* pas commun dans ce type d'association³. Parmi eux figure un seul artisan, Izambert, mais cette exception constitue un cas relativement courant puisque c'est un libraire–imprimeur, érudit lui-même et, de plus, futur éditeur du bulletin⁴. Si l'état précis de leurs biens est inconnu, il semble que l'on puisse dire d'eux, comme de la majorité des membres des sociétés savantes, *l'aisance [...] plus que la très grande fortune semble caractériser ce milieu érudit*⁵. Ils ont en commun également d'être des actifs par le travail et par l'âge. Le seul à ne plus travailler est Doré–Delente, âgé de 61 ans. Les autres sont tous en activité, pas de rentier ou de *propriétaire*. Le plus jeune, Bigot, a 30 ans, Fortin et Coutil 37, Izambert 45, Montier et Ferray 48. Contrairement à l'idée reçue, il ne s'agit donc pas d'une réunion d'hommes âgés. Si on les replace dans le monde des préhistoriens, ils appartiennent à la deuxième génération, celle d'Adrien de Mortillet (1853–1931) qui a alors 40 ans, son père Gabriel (1821–1898) étant âgé de 72 ans.

Seul Bigot occupe une position scientifique officielle et peut être considéré comme un professionnel de la recherche, en géologie toutefois et non en préhistoire; tous les autres sont des chercheurs amateurs, dans le cadre de sociétés savantes. C'est essentiellement à l'intérieur d'associations naturalistes qu'ils ont débuté leur action. Mais quelques–uns adhèrent en même temps à des compagnies s'intéressant à l'histoire ou à une archéologie plus classique.

¹ Cf. L. Coutil, *Nécrologie, M. Izambert*.

² Cf. Anonyme, *Dictionnaire des imprimeurs–lithographes du XIX^e siècle*. Son nom y est orthographié Isambert mais il s'agit bien de la même personne.

³ Cf. J.–P. Chaline, *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France*, pp. 176–179.

⁴ Cf. J.–P. Chaline, *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France*, p. 175.

⁵ J.–P. Chaline, *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France*, p. 227.

La majorité appartient en effet à plusieurs associations, essentiellement régionales: si la pluri-appartenance n'est pas exceptionnelle à l'époque¹, le phénomène est particulièrement marqué dans leur cas. Quelques-uns ont bénéficié d'une instruction scientifique initiale: on pense bien sûr à Bigot qui, après des études de sciences naturelles à Caen, a soutenu à Paris, en 1890, une thèse en géologie, sans aucun rapport néanmoins avec la préhistoire². La formation professionnelle de Ferray et de Chédeville relève aussi de domaines scientifiques et si Fortin n'a pas bénéficié de cursus de cet ordre, il a été initié à la géologie et la paléontologie par Ernest Bucaille (1835–1891)³, aide-naturaliste au Musée d'histoire naturelle de Rouen et spécialiste reconnu en ces domaines. À leurs côtés siègent des hommes qui ont suivi des enseignements bien différents, comme Montier, Coutil ou Izambert. Mais, de toutes manières, les préhistoriens normands n'ont pas entrepris d'études supérieures dans le domaine dont ils veulent faire l'objet de leurs recherches: c'est par la confrontation de leurs expériences dans le cadre des sociétés savantes et par la lecture d'ouvrages généraux, de bulletins d'autres associations et de revues comme les *Matériaux*, *l'Homme*, la *Revue d'Anthropologie*, puis, à partir de 1890, *l'Anthropologie* qu'ils se sont instruits. Cette situation, qui concerne bien des membres de sociétés savantes provinciales dans divers domaines, est ici accentuée par la jeunesse de la discipline: à l'époque encore, comme l'écrit A. Hurel, l'enseignement de la préhistoire est *en marge de l'Université*⁴. Ce que l'on peut noter chez nombre d'entre eux, c'est le souci effectif d'acquérir maintenant cette formation. On l'a vu par la lettre de Coutil à Cartailhac et cela s'inscrira dans le bulletin de l'association en 1896 et dans les années suivantes: y figure le calendrier des principaux cours dispensés à Paris où la préhistoire a sa place⁵.

1.3. Prises de contact avec les préhistoriens reconnus nationalement et première séance scientifique

Amand Montier prend immédiatement contact avec les personnalités alors reconnues dans la communauté préhistorienne pour leur annoncer la naissance de la société et son programme.

¹ Cf. J.-P. Chaline, *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France*, pp. 149–151.

² *L'Archéen et le Cambrien dans le nord du massif breton et leurs équivalents dans le Pays de Galles*.

³ Cf. M. Fouray, *La vie et l'œuvre de Raoul Fortin*.

⁴ Cf. A. Hurel, *L'enseignement de la préhistoire: un siècle en marge de l'Université*. Cf. aussi J.-P. Watté, *Enseigner la préhistoire...*. Le plus ancien enseignement de préhistoire relève de l'École d'anthropologie de Paris, où a été créée en 1876 une chaire d'anthropologie préhistorique occupée par Gabriel de Mortillet. À l'École du Louvre, Alexandre Bertrand a intégré les périodes anciennes dans son cours d'archéologie nationale, professé à partir de 1882. Entre 1883 et 1888 Cartailhac a dispensé un cours libre d'anthropologie et d'histoire naturelle de l'homme à la faculté des sciences de Toulouse.

⁵ École d'anthropologie, École du Louvre, Muséum d'histoire naturelle, cours d'anthropologie de l'Hôtel de ville, Association polytechnique. Cf. par exemple *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 4, 1896, pp. 20–24, pour l'année scolaire 1896–1897.

On a conservé la lettre qu'il a envoyée à Émile Cartailhac, le 10 avril¹, en retour à celle que ce dernier lui avait adressée le 4, elle-même réponse à un premier courrier du président de la SNEP, expédié donc dans les tout derniers jours de mars. Archéologue de terrain, homme de musée, Cartailhac est *très attaché à la dimension pédagogique de son activité de préhistorien*². Depuis des années il joue en particulier un rôle important dans le cadre des revues de préhistoire: après avoir animé, entre 1869 et 1888, les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*³, il a participé en 1890, avec Ernest–Théodore Hamy et Paul Topinard (1830–1911), à la fondation de *l'Anthropologie*. En 1893, il reprend un cours d'archéologie préhistorique à la Faculté des Lettres de Toulouse. Comme l'écrit N. Coxe:

*à une époque où la communauté des préhistoriens est profondément marquée par un clivage entre des chercheurs de terrain solidement implantés en province et un aréopage de professionnels, le plus souvent parisiens, prenant en charge la synthèse et la diffusion au niveau national et international, il a su en grande partie articuler ces différents domaines d'activité, acquérant ainsi un rayonnement intellectuel allant bien au-delà de sa position institutionnelle demeurée relativement modeste.*⁴

Cartailhac a visiblement accueilli très positivement le projet. Il a envoyé la collection des *Matériaux*, a promis son concours pour le bulletin et demandé celui de la SNEP pour l'achèvement du *Dictionnaire archéologique de la Gaule* dont il vient, l'année précédente, d'accepter de reprendre le travail de publication.

Montier s'est également adressé à Gabriel de Mortillet qui, à la séance du 18 mai de la Société d'anthropologie de Paris,

signale la fondation d'une Société Normande d'études préhistoriques. Elle s'est formée à Pont–Audemer⁵ (Eure), grâce à l'initiative de M. A. Montier, qui en a été nommé président. Le but de cette Société est de mettre en rapport les nombreux paléontologues qui existent en Normandie et qui étaient restés trop isolés jusqu'à présent, au grand détriment de la science. Elle veut aussi réunir les éléments d'une carte et d'une description préhistorique de cette province. [...] La première [séance] aura lieu le

¹ Cf. Tolosana, Archives municipales de Toulouse, cote 92Z–770_1.

² N. Coxe, *Cartailhac Émile*. Cf. aussi S. Dubois, *Cartailhac, biographie*.

³ Il a racheté cette publication à G. de Mortillet qui l'avait créée en 1865 sous le nom de *Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'homme*.

⁴ N. Coxe, *Cartailhac Émile*.

⁵ L'erreur de Mortillet vient du fait que Montier, rédigeant sa lettre à Pont–Audemer, donne cette indication en fin de lettre, comme dans le cas de son courrier à Cartailhac.

*dimanche 28 mai à Elbeuf (Seine-Inférieure). Débutant par l'origine des temps préhistoriques, la question mise à l'ordre du jour est celle du chelléen et du moustérien. Une exposition spéciale de la faune et de l'industrie du quaternaire normand doit avoir lieu en même temps que la séance. L'École d'Anthropologie de Paris, pour saluer cordialement la nouvelle Société, profiter des recherches des paléthnologues de Normandie et étudier l'exposition, a organisé une excursion à Elbeuf pour le dimanche 28.*¹

Cette annonce souligne le rôle-clé joué par Montier à ce moment, la rapidité d'organisation dont il fait preuve et montre qu'un programme d'action structuré a déjà été défini. Elle révèle aussi l'intérêt que cela suscite chez Mortillet et à l'École d'anthropologie. Cet intérêt est double: ce sont à la fois l'initiative en elle-même et le thème abordé lors de la séance inaugurale qui retiennent leur attention. Depuis plusieurs années en effet, la question du passage entre *Chelléen* et Moustérien anime les débats à la Société d'anthropologie de Paris: la consultation de son bulletin de 1893 révèle combien le sujet y est d'actualité².

Le 28 mai cette *séance d'ouverture* se déroule donc à Elbeuf³ où la SNEP est accueillie par la Société d'étude des sciences naturelles de la ville⁴ dont le président, Théodore Lancelevée (1844–1904), s'inscrit à la nouvelle association: en 1887 et 1888, il avait publié dans le bulletin elbeuvien deux brefs articles concernant la préhistoire⁵. La réunion se tient en *présence de 27 membres de l'École d'anthropologie*, parmi lesquels le compte rendu de la SNEP indique cinq professeurs de cette institution: Gabriel de Mortillet, Abel Hovelacque (1843–1896), Charles Letourneau (1831–1902), Georges Hervé (1855–1932) et Louis Capitan (1854–1929), et note également la présence de Geoffroy d'Ault du Mesnil (1842–1921), conservateur du musée d'Abbeville, qui travaille alors avec Capitan sur la question du passage du *Chelléen* au Moustérien. Dans son compte rendu à la Société d'anthropologie, Gabriel de Mortillet ajoute quelques noms dont celui de son fils, Adrien⁶.

La réunion est présidée par Mortillet et Montier. Elle voit se succéder 12 communications présentant les travaux de 13 chercheurs haut-normands sur 14 sites du Paléolithique ancien et moyen, 6 en Seine-Maritime et 8 dans l'Eure. Ces exposés scientifiques ont été précédés par une série de discours

¹ *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris* 4, 1893, 4^e série, p. 288.

² Cf. L. Capitan & G. d'Ault du Mesnil, *Recherches géologiques et paléthnologiques sur le lœss ...*.

³ Cf. *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 1, 1893 (1894), pp. 7–25.

⁴ Créée en 1881 sous le nom de Société d'enseignement mutuel des sciences naturelles, elle est devenue Société d'étude des sciences naturelles d'Elbeuf (S.E.S.N.E.) en 1884. Cf. J. Tabouelle, *Les naturalistes de la région d'Elbeuf*.

⁵ Cf. T. Lancelevée, *Silex préhistoriques ...* & T. Lancelevée, *Note sur la découverte d'armes ...*.

⁶ Cf. G. de Mortillet, *Chelléen et Moustérien de Normandie ...*, pp. 339–340.

dont celui de Montier¹ qui révèle l'état d'esprit des administrateurs de la nouvelle association. Sur un ton militant, le président de la SNEP, avant de définir les orientations et les activités à venir, livre à ses auditeurs et aux futurs lecteurs du Bulletin l'historique de la construction de la science préhistorique ou plutôt la représentation qu'il s'en fait.

Il replace d'abord cette histoire dans un contexte global: *Le XIX^e siècle aura vu s'accomplir pendant sa durée la transformation complète des méthodes employées pour l'étude des Sciences soit naturelles, soit philosophiques et historiques.*² C'est en effet la transformation des *méthodes d'investigation* qu'il estime avoir été le moteur essentiel du mouvement ayant abouti à la naissance de la préhistoire, évolution commune à l'histoire et aux sciences naturelles. Montier évoque ensuite, chronologiquement, les deux grandes étapes de ce qui lui apparaît comme le résultat d'une lutte consciente, face aux autorités scientifiques officielles: la reconnaissance de l'homme fossile, résultat inéluctable car ne reposant *que sur des faits sérieusement observés et longuement contrôlés*. La première est celle des précurseurs qui, dans les années 1820–1830, *se livrèrent à des recherches géologiques pour retrouver dans les cavernes les restes de l'homme fossile nié par Cuvier*³. Il insiste ensuite sur la lutte opiniâtre de Boucher de Perthes [qui] *découvrit vers 1840, dans les ballastières d'Abbeville et sur les flancs du coteau de Saint–Acheul, les outils de ces hommes fossiles, dont les savants officiels persistaient à nier l'existence.*⁴ Finalement, selon lui, *la science officielle, avec M. de Quatrefages, reconnut comme faite la preuve de l'ancienneté de l'homme*⁵. L'intervention, en 1863, d'Armand de Quatrefages (1810–1892), professeur d'anthropologie au Muséum d'histoire naturelle, dans l'affaire de la mâchoire de Moulin–Quignon⁶, où il s'est nettement engagé aux côtés de Boucher de Perthes, défendant l'authenticité du fossile dans le cadre de la commission réunie sous l'égide du Muséum et de l'Académie des sciences, peut certes incarner la *science officielle*. Et, effectivement, une partie de ceux qui n'étaient pas jusque-là convaincus de l'ancienneté de l'homme ont alors accepté les conclusions de cette commission: elles ont fait *figure de vérité officielle dans un milieu crispé sur ses institutions*⁷. Trente ans plus tard, l'émotion nationaliste, suscitée à l'époque par la remise en cause du fossile par les savants britanniques, est retombée et, durant le même temps où l'existence de l'homme ancien est devenue très majoritairement reconnue, l'idée

¹ Cf. A. Montier, *Discours du 28 mai 1893*.

² A. Montier, *Discours du 28 mai 1893*, p. 10.

³ A. Montier, *Discours du 28 mai 1893*, p. 11. Il nomme: Tournal, Christol et Schmerling.

⁴ A. Montier, *Discours du 28 mai 1893*, p. 11.

⁵ A. Montier, *Discours du 28 mai 1893*, p. 11.

⁶ Cf. C. Cohen & J.–J. Hublin, *Boucher de Perthes ...*, pp. 201–221 & A. Hurel & N. Coxe, *Moulin Quignon 1863–1864 ...*.

⁷ C. Cohen & J.–J. Hublin, *Boucher de Perthes ...*, p. 219.

que le fossile de Moulin–Quignon puisse être un faux a fait son chemin¹. Ainsi, dans *Le Préhistorique*, son ouvrage de synthèse publié en 1883, Gabriel de Mortillet, abordant la question, concluait en ce sens, soulignant en même temps avec ironie que ce faux avait emporté sur le moment la conviction des adversaires de la Préhistoire:

*Aussi maintenant ne parle-t-on plus de la mâchoire de Moulin–Quignon! Elle a pourtant rendu un grand service, elle a fait taire les dernières personnes qui ne voulaient pas admettre l'homme quaternaire. Cela montre l'étendue de leur savoir, et la véritable portée de leur critique scientifique.*²

Malgré tout, on retrouve encore ensuite la référence à Moulin Quignon dans la récapitulation des *preuves de l'existence de l'homme aux époques préhistoriques*, par exemple chez le Docteur Verneau (1852–1938) dans son livre de vulgarisation, *l'Âge de la Pierre*, publié en 1890. Montier quant à lui est resté allusif en omettant de nommer l'épisode concerné!

Pour terminer son propos sur les débuts de la préhistoire, Montier énonce enfin: *C'était bien une science française dont Boucher de Perthes venait de jeter les bases [...]*³. L'association science et patrie, née de la volonté de redressement qui fait suite à la défaite de 1870–1871, est assez fréquente à l'époque⁴. Peut-on qualifier alors la préhistoire de *science française*? Certes, les recherches se sont développées de manière importante dans le pays mais dans le reste de l'Europe également et on peut souligner, à l'inverse, la dimension internationale précoce de la nouvelle discipline: le premier Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques s'est tenu dès 1866 en Suisse, à Neuchâtel, et on en a compté 11 dans l'ensemble du continent avant la naissance de la SNEP, dont deux à Paris il est vrai⁵.

Dans la suite de son discours, Montier montre une connaissance réelle des recherches en préhistoire menées en Normandie; il ne fait pourtant aucune mention du rôle joué en 1859–1861 par les deux Normands, Georges Pouchet et l'abbé Cochet. En fait, si ceux-ci ont continué à s'intéresser ultérieurement à la nouvelle science, ils n'en sont pas devenus des acteurs directs: Cochet a poursuivi avant tout ses travaux d'archéologie historique en Seine–Inférieure et Pouchet a mené une carrière de naturaliste à Paris. Ils ne sont donc pas restés dans la mémoire des préhistoriens comme des membres de leur

¹ L'ensemble du dossier a été repris récemment, entre 2012 et 2015: nouveau bilan historiographique à partir d'archives inédites, étude des collections Boucher de Perthes de 1863–1864 conservées au Muséum national d'histoire naturelle, réexamen du contexte géologique, chrono- et bio-stratigraphique. Cf. *l'Anthropologie* 120, 2016, pp. 297–438, en particulier A. Hurel & N. Coye, *Moulin Quignon 1863–1864 ...*, pp. 297–313 & A. Hurel, J.–J. Bahain, A. Froment, M.–H. Moncel & A. Vialet, *Moulin Quignon, la redécouverte d'un site ...*, pp. 428–438.

² G. de Mortillet, *Le préhistorique...*, p. 244.

³ A. Montier, *Discours du 28 mai 1893*, pp. 11–12.

⁴ On pense par exemple à la devise de l'Association française pour l'avancement des sciences, créée en 1872: *Par la science, pour la patrie*.

⁵ En 1867 et 1889.

communauté¹. Mais, un autre Normand est associé, de manière paradoxale, à cette rétrospective des origines, par l'intermédiaire de Cartailhac. Montier reprend en effet ce passage de la lettre que ce dernier lui a adressée:

*Je sais toute la valeur des esprits dans ce pays normand auquel nous devons un homme dont la mémoire est chère à tous les amis du passé, M. de Caumont. Lorsqu'il rédigeait ses admirables Manuels que rien n'a encore remplacé, lorsqu'il traçait le programme de l'Institut des Provinces et de la Société d'Archéologie, il faisait le premier une bonne et convenable place aux études préhistoriques.*²

Quand on se souvient des positions réelles d'Arcisse de Caumont, on ne peut qu'être surpris par cette affirmation: jusqu'en 1867, il fait partie de ceux qui s'opposent aux idées nouvelles, en particulier dans le cadre de la Société française d'Archéologie³. Mais, après avoir admis, brusquement en 1868, l'ancienneté de l'homme, il va intégrer rapidement la préhistoire à son œuvre: dès 1870, la réédition de son *Abécédaire* comporte un *aperçu sur les temps préhistoriques ...* de 52 pages⁴. Et, finalement, l'image d'Arcisse de Caumont, acteur de premier plan dans la diffusion des connaissances archéologiques, la constitution et l'animation de sociétés savantes, aux échelles à la fois régionale et nationale, a pris le pas sur la réalité des faits précisément concernés ici.

Le récit des origines de la discipline est un classique du discours des préhistoriens de la deuxième moitié du XIX^e siècle: il est en particulier quasi systématiquement placé en introduction des ouvrages de synthèse. Comme l'a souligné N. Coxe, c'est la recherche de la reconnaissance du public mais aussi des autres communautés scientifiques qui les conduit à ne considérer *les travaux de [leurs] prédécesseurs que pour en célébrer les aspects novateurs dont [ils mesurent] le mérite à l'aune de la portée fondatrice des pères de [leur] discipline. On assiste alors à la constitution d'un panthéon réuni autour de quelques figures triomphantes.*⁵ La teneur du discours de Montier souligne le fait que ce récit, dans ses grandes lignes, est devenu commun à l'ensemble des préhistoriens engagés dans la nouvelle communauté, aussi bien dans les sociétés savantes provinciales que dans les institutions parisiennes: la tonalité en est par exemple très proche de celle de l'historique figurant au début du *Préhistorique* de Gabriel de Mortillet⁶. Nul doute que le propos du président de la SNEP a été apprécié de ses auditeurs de l'École d'anthropologie de Paris.

¹ Cf. M. Remy–Watté, *À l'origine de la préhistoire en Haute–Normandie ...* & M. Remy–Watté, *1859 et la naissance de l'archéologie préhistorique en Normandie ...*.

² A. Montier, *Discours du 28 mai 1893*, p. 15.

³ Cf. G. Verron, *Arcisse de Caumont et la naissance de l'archéologie moderne*, pp. 139–143 & M. Remy–Watté, *1859 et la naissance de l'archéologie préhistorique ...*, pp. 235–239.

⁴ A. de Caumont, *Abécédaire ...*, pp. V–LVI.

⁵ N. Coxe, *La préhistoire en paroles ...*, p. 116. Cf. aussi pp. 115–121.

⁶ Cf. G. de Mortillet, *Le préhistorique...*, pp. 8–15.

Dans la deuxième partie de son texte¹, Montier précise programme et méthode, tels qu'annoncés dans ses courriers antérieurs: établir *l'inventaire de nos richesses préhistoriques normandes* afin, plus précisément, de *dresser la carte préhistorique et protohistorique de Normandie, prendre l'initiative du répertoire général de la Paléoethnologie normande*. Les documents permettant la réalisation de ces objectifs seront *fournis par les Musées publics, les collections particulières et la bibliographie préhistorique normande*. Les membres de la SNEP vont *voyager* à travers la Normandie pour visiter effectivement ces collections et aussi pour *étudier sur place les Stations et en apprécier le caractère*. Montier évoque à ce propos l'argumentation d'un autre illustre devancier:

*C'est en vain, disait Broca, qu'on s'efforce de régulariser les procédés de description, de mensuration, ou de représenter de manière à rendre comparable entre eux des faits constatés en divers pays par divers explorateurs; rien ne peut suppléer à l'examen des pièces elles-mêmes, à leur étude comparée.*²

1.4. Mise en place d'un réseau (1893–1894)

Après cette journée où, selon Gabriel de Mortillet: *la Société normande d'études préhistoriques a débuté par un coup de maître*³, l'association va donc entrer dans son fonctionnement normal.

Huit réunions se succèdent jusqu'à la fin de l'année 1894: quatre excursions et quatre séances complètes, associant visites de sites, de musées, de collections privées et communications autour d'un thème.

La Société participe en effet à trois excursions organisées par l'École d'anthropologie, sous la conduite d'Adrien de Mortillet. Au cours de la quatrième, qui se déroule à Paris du 25 au 27 mai 1894, à l'invitation de l'École d'anthropologie, une quinzaine de Normands sont reçus dans l'ensemble des locaux de cette dernière par Gabriel de Mortillet, puis au Musée des Antiquités nationales par Salomon Reinach (1858–1932) et toujours Mortillet, enfin au Muséum national où leur visite des diverses galeries est conduite par Marcellin Boule (1861–1942), Ernest-Théodore Hamy et René Verneau. Une pluie torrentielle les ayant privés de la sortie prévue, sous la direction de Boule, à la ballastière de Chelles, Ernest d'Acy (1827–1905) les emmène découvrir sa collection. Quant aux séances d'études complètes, elles sont organisées, comme celle d'Elbeuf, en liaison avec des chercheurs relevant des institutions parisiennes, en particulier, outre l'École d'anthropologie, le Muséum national. C'est ainsi que lors de la réunion du 5 novembre 1893 à Rouen, Hamy donne une conférence sur l'anthropologie normande et que durant les trois jours de la session du Havre, en avril 1894,

¹ Cf. A. Montier, *Discours du 28 mai 1893*, pp. 15–17.

² A. Montier, *Discours du 28 mai 1893*, p. 17.

³ *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 1, 1893 (1894), p. 22.

sont présents Gabriel de Mortillet, Marcellin Boule et Albert Gaudry (1827–1908), ce dernier présidant la séance de communications.

Du 8 au 15 août 1894, se déroule à Caen, le 23^e congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS). C'est l'occasion pour la Société normande, de venir enfin en Basse-Normandie, de s'intégrer à une nouvelle instance nationale, extérieurement à la capitale, et de s'affirmer comme un acteur de premier plan de la recherche préhistorique régionale. Grâce à une subvention de l'AFAS obtenue par Mortillet et d'Ault du Mesnil, elle a en effet mis en place, sous la conduite d'Alexandre Bigot, une exposition à la Mairie de Caen: *Le préhistorique en Normandie*. Elle tient par ailleurs une séance de communications en présence des membres de la Section d'anthropologie du Congrès, séance présidée par Amand Montier, Adrien de Mortillet et Édouard Piette (1827–1906). Ce dernier, comme Cartailhac, présente un profil différent de celui de la plupart des préhistoriens *officiels* parisiens précédemment évoqués: il est en effet, de même que les membres de la SNEP, un amateur provincial¹. Il est alors très connu de l'ensemble du milieu: après avoir travaillé au Mas d'Azil entre 1889 et 1891, où il a mis en évidence pour la première fois l'existence d'un niveau intermédiaire entre Magdalénien et Néolithique, il a entrepris des recherches à Brassempouy où, en cette année 1894, ont été découvertes des statuettes qu'il vient de présenter au congrès et à l'Académie des Sciences².

Durant ces deux années, les administrateurs de la Société normande d'études préhistoriques, en particulier Montier, se sont donc efforcés d'intégrer la société dans un tissu de relations, à la fois institutionnelles et personnelles, au niveau national, ce qui, en dehors de Cartailhac et Piette, correspond en fait au niveau parisien. Ils ont globalement atteint leur objectif. La réponse positive qui leur a été donnée par les différentes personnalités sollicitées obéit à un faisceau de raisons convergentes. La SNEP leur apparaît comme pouvant créer un effet d'entraînement, constituer le premier élément d'un réseau à étendre à l'ensemble du territoire français, la société savante spécialisée leur semblant être, pour ce faire, la forme la mieux adaptée, voire la seule possible, dans le milieu provincial. Dans sa réponse à la lettre de Montier, Gabriel de Mortillet avait ainsi écrit: *Si vous pouvez arriver à ce résultat, vous aurez tracé une voie nouvelle qui ne manquera pas d'être suivie par d'autres provinces*.³ Concrètement, ils espèrent d'abord de ce type d'institution l'établissement du bilan des connaissances préhistoriques régionales, sous la forme de répertoires et de cartes, ce qui correspond justement au projet des sociétaires normands. Ceux-ci commencent d'ailleurs immédiatement la réalisation de leur programme: dès 1894, paraît le premier bulletin, correspondant à l'année 1893, dans lequel figure le début du *Résumé des recherches préhistoriques en Normandie*, présentant l'inventaire des

¹ Ancien juge d'instruction dans diverses villes de province, il réside à Rumigny (Ardennes), berceau de sa famille. Cf. H. Delporte, *Piette, pionnier de la préhistoire*.

² Cf. E. Piette, *Nouvelles fouilles faites à Brassempouy* & E. Piette & J. de Laporterie, *Sur des ivoires sculptés ...*.

³ A. Montier, *Discours du 28 mai 1893*, pp. 16–17.

découvertes paléolithiques effectuées en Seine–Inférieure et dans l'Eure. Ce travail souvent attribué, dans les bibliographies, dans sa totalité à Léon Coutil, est en fait, comme prévu, une œuvre collective, dont ce dernier a certes effectué la plus grosse partie mais dans laquelle il a intégré les textes d'autres auteurs, identifiables car signés à l'intérieur du document global: deux noms seulement pour l'Eure, le département de Coutil, mais 7 pour la Seine–Inférieure¹. En 1894, Marcellin Boule confirme la confiance accordée à l'origine: *on peut voir que la Société Normande d'Études Préhistoriques a déjà réalisé une partie de son programme et que les résultats déjà obtenus nous font espérer mieux encore pour l'avenir*².

À ces différentes perspectives, s'ajoute l'intérêt particulier présenté par une région relativement proche de Paris et facile d'accès par le train où l'on peut donc venir étudier sur le terrain des problèmes spécifiques: le passage du *Chelléen* au Moustérien, comme on l'a vu dès le départ, mais aussi la question des gisements sous-marins avec le cas du Havre en 1894 ou encore les monuments mégalithiques de la vallée de l'Epte.

Tout ceci explique que quelques–unes de ces personnalités adhèrent à la Société normande. On y trouve certes les quatre membres d'honneur – Cartailhac, Gaudry, Hamy et Mortillet – qui ont accepté l'hommage ainsi rendu, mais s'y ajoutent, dès 1893, des adhésions personnelles durables: celles de d'Acy, d'Ault–du Mesnil et Boule; Capitan quant à lui a été membre entre 1893 et 1896.

À une époque qui est encore celle de la construction de la nouvelle discipline, les fondateurs de la SNEP se sont donc fixé des objectifs ambitieux, à la fois en termes de mode de fonctionnement et de production scientifique, dans un cadre de relations qui dépend non seulement de l'association mais aussi de leurs partenaires extérieurs. Il reste donc à découvrir le devenir de ce projet durant les deux décennies suivantes.

2. Des actions et des évolutions (1895–1914)

2.1. Fonctionnement, réunions, géographie

Le modèle géographique choisi pour l'organisation des réunions – diversité des lieux, de manière à découvrir l'ensemble des sites et collections de la région – va persister jusqu'en 1901.

Entre 1893 et 1901, sur un total de 35 séances, 5 ont eu lieu à Rouen, 4 à Évreux et 2 à Bernay, les autres se sont déroulées dans des villes à chaque fois différentes. Dans 16 d'entre elles, il s'agissait de séances complètes avec visites et communications; à celles–ci se sont ajoutées des excursions, sans communications, sur 15 sites³. La répartition de l'ensemble de ces lieux souligne d'abord, en continuité avec la situation originelle, une implantation préférentielle en Haute–Normandie, en particulier pour l'organisation des

¹ Eure: Montier et Gallois; Seine–Inférieure: Prudhomme, Lennier, Romain, Quenouille, Fortin, Lancelevée et Chédeville.

² M. Boule, *Réunion de la Société normande ...*, p. 311.

³ Quelques–uns ont été visités plusieurs fois.

séances–types avec visites et exposés scientifiques. Deux incursions seulement ont été faites dans le Calvados: à Caen au congrès de l’AFAS de 1894 et à Honfleur en 1899, pour participer à l’organisation, par l’association le Vieux Honfleur, d’une exposition historique et ethnographique. Cette situation apparaît liée, comme nous le verrons, à la faiblesse numérique de la présence bas–normande dans la société.

Les journées d’excursion se sont aussi déroulées au nord–est mais, cette fois, en incluant des zones extérieures proches de la Normandie, dans l’Oise et, surtout, la Seine–et–Oise (actuellement Val d’Oise et Yvelines) et l’Eure–et–Loir: on se dirige plus vers la région parisienne que vers la Normandie occidentale. Un séjour d’une semaine avait pourtant été prévu dans l’Orne et la Manche, pour fin juillet–début août 1897, mais les participants éventuels ont demandé des modifications de calendrier impossibles à réaliser, les divers rendez–vous ayant déjà été pris. Résultat: seul Coutil va effectuer le déplacement, utilisant les informations alors recueillies pour la réalisation de ses inventaires ultérieurs¹. La participation à des excursions communes se poursuit: avec l’École d’anthropologie et Gabriel de Mortillet jusqu’en 1898 puis, après le décès de ce dernier, sous la conduite de son fils Adrien, avec la Société d’excursions scientifiques, créée à ce moment. Quelques–uns des membres de celle–ci appartiennent aussi à la SNEP: depuis 1896, Gustave Fouju (1854–1932) et Louis Giraux (1866–1927), venus par l’École d’anthropologie, auxquels s’ajoute Adrien de Mortillet à partir de 1898. Celui–ci préside la Société d’excursions scientifiques, Fouju en est vice–président et Giraux trésorier–bibliothécaire puis secrétaire; de leur côté, Coutil et Montier figurent parmi les membres honoraires de l’association. Une expédition plus lointaine est réalisée dans ce cadre: l’exposition universelle de Bruxelles de 1897 donne lieu à une visite complétée par celle de sites préhistoriques belges. Elle s’effectue avec l’École d’anthropologie, du 1^{er} au 3 août. Mais ils ne sont que quatre à y participer: Coutil, Camille Fouquet (1841–1912), député de l’Eure depuis 1885 et membre de la SNEP depuis 1894², Fouju et Giraud qui, en fait, sont là d’abord au titre de l’institution parisienne.

Entre 1901 et 1904, un changement s’effectue: l’habitude s’établit de tenir en décembre une réunion consacrée aux présentations et communications scientifiques en salle ainsi qu’aux questions administratives. Cette *réunion générale* se déroule à Évreux en 1901, puis à Rouen à partir de 1902. Elle n’est toutefois pas unique au départ: se tiennent aussi, en 1902, une séance au Havre et, en 1903, une à Vernon, avec visites et communications, dans la tradition. Mais à partir de décembre 1904, subsiste une seule *réunion générale* qui se tient à Rouen et les deux ou trois autres séances annuelles sont des *excursions* avec tournée de sites, de collections et, lorsqu’il en existe, de musées, mais sans communications scientifiques autres que la présentation des ressources visitées. Jusqu’en 1909, quelques–unes de ces expéditions sont

¹ Cf. L. Coutil, *Excursion dans les départements de l’Orne et de la Manche*.

² Polytechnicien, député membre du groupe Union des droites à la Chambre, Fouquet s’est investi effectivement à diverses reprises dans la vie de la SNEP, organisant par exemple des excursions en 1897 et 1899.

communes avec la Société d'excursions scientifiques; on note également parfois la participation, à titre personnel, de membres de cette association, aux activités organisées par la société normande. Il arrive aussi aux Normands de présenter les sites régionaux à l'association amie. En fait, visiblement, si les liens persistent, ils deviennent moins réguliers et surtout moins institutionnels. La dernière excursion conjointe, organisée en octobre 1909, attire une assistance assez nombreuse – plus de 35 personnes pour moitié environ de chacune des deux sociétés – il s'agit de visiter en particulier le Fort-Harrouard (Eure-et-Loir), sous la conduite de l'abbé Joseph Philippe (1876–1950)¹: c'est le moment où l'on commence en effet à parler du site à l'extérieur de la région.

2.2. Le travail scientifique produit: présentations, publications et fouilles

Durant la vingtaine d'années écoulées entre sa formation et la guerre, parmi les 243 membres que la Société normande d'études préhistoriques a comptés au total, 56 ont effectué des présentations ou communications devant leurs collègues, dont 40 en préhistoire. On compte 43 auteurs d'articles, de longueur inégale: 29 ont publié des textes concernant la préhistoire, spécifiquement ou de manière dominante, par contre 9 ont traité préférentiellement de sujets d'archéologie antique ou mérovingienne, tandis que 5 ont eu une production équilibrée entre les deux domaines.

Parmi les préhistoriens, les plus prolifiques appartiennent à deux séries successives. Les premiers commencent à écrire entre 1893 et 1897. Léon Coutil rédige ainsi, jusqu'en 1907, 30 contributions (dont 29 en préhistoire) parmi lesquelles certaines, fort longues, constituent sa série d'inventaires. Durant à peu près la même période, Gaston Morel (1849–1925) en donne 13, Pierre-Joseph Chédeville 12, Georges Romain (1854–1923) 10, tandis que Léopold Quenouille (1849–1910) et Albert Dubus (1852 ou 1853–1917) en fournissent chacun 6. Deux autres auteurs, entrés à la Société en 1902, vont rejoindre ce premier groupe et commencer avant guerre leur œuvre écrite en même temps que des travaux de fouilles: Alphonse-Georges Poulain (1875–1966) publie 23 articles jusqu'en 1915 et l'abbé Philippe 6 entre 1905 et 1913. On constate par ailleurs que, durant toute la période, pratiquement tous les ans, figurent dans les bulletins les noms de nouveaux auteurs, produisant une ou, plus rarement, deux notes concernant la préhistoire. En ce qui concerne l'archéologie historique, si l'on trouve tôt des articles la concernant, ainsi dès 1898 celui de Raoul Fortin consacré à des découvertes gallo-romaines et mérovingiennes en Seine-Inférieure et dans la Manche², ils restent d'abord exceptionnels. C'est seulement à partir de 1902 qu'on en rencontre tous les ans et que publient des auteurs totalement spécialisés en ces domaines; en 1907 et 1908, 3 puis 4 de ces articles figurent dans le bulletin, ensuite leur nombre égale ou dépasse celui des écrits en préhistoire.

Quel bilan dresser plus précisément en ce qui concerne l'objectif annoncé comme prioritaire au moment de la création de la société: *dresser la carte*

¹ Cf. G. Morel, *Compte-rendu de l'excursion à Breuilpont ...*.

² Cf. R. Fortin, *Note sur quelques découvertes ...*.

préhistorique et protohistorique de Normandie, prendre l'initiative du répertoire général de la Paléoethnologie normande? Avec Montier pour l'arrondissement de Pont–Audemer et l'aide, jusqu'en 1896, de quelques collègues, puis seul jusqu'en 1905, Coutil a effectivement établi, par département, l'inventaire des découvertes pré- et protohistoriques pour l'ensemble de la Normandie¹. Quelques-uns de ses confrères ont entrepris de leur côté le même genre de travail sur des espaces plus limités: ainsi en 1897, en Seine–Inférieure, Romain et Dubus pour le Néolithique de l'arrondissement du Havre et Quenouille pour celui de Neufchâtel–en–Bray. Quenouille encore, en 1900, puis Poulain, en 1903, ont fourni des répertoires sur des zones correspondant cette fois à des territoires *naturels* et non plus à des circonscriptions administratives². Chédeville, entre 1906 et 1908, envisage l'*établissement et la tenue à jour des cartes palethnologiques* de la région; il définit la méthode, donne les coordonnées des lieux inventoriés mais ne va pas jusqu'à la réalisation cartographique³; pour aboutir, il aurait fallu que cette entreprise soit poursuivie sur la durée par plusieurs personnes. En 1909, de Vesly propose une *exploration archéologique du plateau de Boos*, réalisée entre 1904 et 1909, dont il donne la carte. Chédeville et de Vesly ont infléchi leur objectif par rapport à celui de leurs prédécesseurs: ils listent les sites non seulement pré- et protohistoriques mais aussi antiques et mérovingiens. Enfin, en avril 1914, se limitant aux Paléolithique, Néolithique et Âge du Bronze, Dubus achève sa *carte préhistorique et protohistorique du département de la Seine–Inférieure*, accompagnée d'une bibliographie établie jusqu'au début de l'année 1914.

Les recherches de terrain en préhistoire résident essentiellement en ce que nous appellerions maintenant de la prospection, dans les carrières pour le Paléolithique et, plus encore, dans les champs, essentiellement pour le Néolithique. Il s'agit surtout de quêtes individuelles, mais on constate aussi que, comme dans les autres associations, les excursions peuvent être prétextes à des ramassages de surface. Lors de ces journées, des *fouilles* sont même parfois organisées, un travail préparatoire pouvant avoir été réalisé préalablement par des ouvriers. C'est le cas par exemple à la *Cité de Limes* à Dieppe en juin 1898⁴, au Fort–Harrouard, pendant deux jours en octobre 1899, le second avec la participation de la Société d'excursion scientifique conduite par Adrien de Mortillet⁵. C'est à partir de 1902–1903 que sont réalisées, par des membres de

¹ Hormis celui de 1900, tous les bulletins, jusqu'à celui de 1905 inclus, comportent l'un, parfois deux, de ces inventaires. Coutil commence, jusqu'en 1897, par l'ensemble du Paléolithique et du Néolithique auxquels il ajoute le Bronze pour la Basse–Normandie, en 1898 et 1899, il traite de l'Âge du Bronze pour la Haute–Normandie et entre 1901 et 1905, il développe l'époque *gauloise*. Il précise lui-même que, vu la distance, ses travaux sur les départements bas–normands sont moins complets. Cf. par exemple *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 8, 1900 (1901), p. 18.

² Cf. L. Quenouille, *Études et recherches ...* & G. Poulain, *Les âges de la pierre dans la vallée de la Seine ...*

³ Cf. *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* volumes 14 à 16.

⁴ Cf. *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 6, 1898 (1899), p. 15. Malheureusement pour les participants, une forte pluie a interdit de concrétiser les recherches!

⁵ Cf. *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 7, 1899 (1900), p. 14. Plusieurs tranchées ont été réalisées à cette occasion.

la Société, de véritables opérations archéologiques, qui donneront lieu à des articles dans le bulletin. Poulain fouille alors quelques abris sous roche à Métreville, dans l'Eure¹, et l'abbé Philippe commence en 1903 ses travaux au Fort-Harrouard, certes situé en Eure-et-Loir, mais dont les résultats seront publiés à la SNEP durant de longues années. Ces initiatives restent cependant rares.

À l'inverse, les sites gallo-romains ou mérovingiens procurent alors des occasions nettement plus nombreuses. Les membres de la Société normande s'y livrent de plus en plus largement: explorations de *villa*, *fanum* ou sépultures figurent donc dans les publications, à partir de 1902 également.

2.3. Sauvegarde du patrimoine préhistorique et législation archéologique

La SNEP intervient à plusieurs reprises dans les questions touchant à la protection du patrimoine préhistorique et à la réglementation des fouilles. Suivant les moments, il s'agit plutôt d'initiatives individuelles relayées ensuite par la société ou d'un mouvement émanant véritablement de l'association.

Le premier des thèmes sur lesquels on enregistre des interventions est la sauvegarde des monuments mégalithiques. Celles-ci témoignent clairement de l'enchevêtrement, en cette période, des initiatives, des actions et des financements, entre individus, sociétés savantes et institutions officielles diverses, ainsi que de l'importance des réseaux de relations personnelles. Depuis 1879 existe une Sous-commission d'inventaire des monuments mégalithiques et des blocs erratiques de la France et de l'Algérie, dépendant de la Commission des monuments historiques, elle-même créée en 1837 avec le double objectif d'établir *le classement des édifices dignes d'être conservés et [de] répartir les crédits afin de procéder aux réparations les plus urgentes*². La loi du 30 mars 1887 ayant pour objet la *conservation des monuments d'art ayant un intérêt historique et artistique* interdit au propriétaire d'un monument classé de détruire ou de modifier l'édifice sans autorisation mais le classement d'office n'existe pas pour les particuliers et, en l'absence d'accord, l'État ne peut intervenir que par acquisition ou expropriation. Par ailleurs, cette loi et le décret de 1889, qui définit l'organisation de la Commission des monuments historiques, ne mentionnent pas l'existence spécifique de la Sous-commission des monuments mégalithiques enfin, depuis 1893, le budget de cette dernière se retrouve intégré à celui des monuments historiques³. Si des actions officielles peuvent être entreprises, c'est donc dans un cadre bien limité⁴.

Les premières des interventions de la SNEP concernent deux allées couvertes voisines, situées non en Normandie mais à proximité, en Seine-et-Oise à l'époque⁵: l'une aux Mureaux, l'autre à Aubergenville.

¹ Cf. A.-G. Poulain, *Fouilles dans un abri sous roche*

² A. Hurel, *La France préhistorique* ... , p. 34. Cf. aussi pp. 79-86.

³ Cf. A. Hurel, *La France préhistorique* ... , p. 109 & p. 114.

⁴ Cf. A. Hurel, *La France préhistorique* ... , pp. 96-102.

⁵ Dans les Yvelines actuellement.

En octobre 1893, Adrien de Mortillet accompagne le mouleur chargé par la Sous-commission des monuments mégalithiques de prendre des empreintes des dalles ornées de trois allées couvertes érigées à l'ouest de Paris parmi lesquelles Aubergenville¹. L'été suivant, il organise pour l'École d'anthropologie, en y associant la SNEP, trois excursions sur un ensemble de huit monuments, dont font partie les trois qu'il a étudiés précédemment ainsi que celui des Mureaux. Or, la visite de ce dernier ne peut avoir lieu: le propriétaire du terrain, et donc de l'allée couverte, en refuse l'entrée aux excursionnistes. Le compte rendu de l'excursion donné dans le bulletin de la SNEP mentionne simplement: *nous déplorons les motifs qui l'ont fait agir avec*, en note de bas de page: *Quelques jours après cette visite, notre collègue M. Deglatigny s'est rendu acquéreur de ce monument, qui sera ainsi mis à l'abri de toute profanation.*² Dans son article de 1920 consacré au dolmen des Mureaux³, Adrien de Mortillet indique seulement que le propriétaire, et inventeur du monument en 1888, après avoir accueilli favorablement le docteur Verneau qui y exécuta des fouilles en 1889, s'était fâché avec ce dernier.

Louis Deglatigny (1854–1936), riche négociant, vice-consul de Russie à Rouen, est membre de la SNEP depuis l'origine; il en deviendra trésorier en 1897. Dans une lettre adressée le 26 avril 1896 à Cartailhac, qui lui avait précisément demandé *quand et dans quelles circonstances [il s'était] rendu acquéreur du dolmen des Mureaux*, il éclaire le déroulement de cette affaire⁴.

Ayant décidé de participer à la troisième excursion organisée en 1894 par Adrien de Mortillet pour les deux associations, Deglatigny se retrouve seul le 1^{er} juillet et *décide [alors de] faire seul l'excursion projetée, qui avait été remise à huitaine, sans que les membres de l'école d'anthropologie en eussent donné avis à notre société*⁵.

Ce premier point appelle une remarque. Il semble qu'aucun membre de la SNEP n'est venu la semaine suivante. En effet, l'auteur anonyme du texte consacré à la relation des trois excursions dans le bulletin de la Société normande⁶ note à propos de la première: *quelques membres seulement de la Société avaient répondu à notre invitation*, pour la deuxième: *les membres de la Société s'étaient montrés plus assidus à cette excursion* et rien pour la troisième où le texte reprend les informations scientifiques parues dans la revue de l'École d'anthropologie, sans notations particulières liées à l'excursion elle-même! Ceci invite donc à être prudent sur la réalité effective des participations à des activités conjointes: si certaines sont bien attestées, d'autres sont visiblement plus théoriques.

¹ Cf. A. de Mortillet, *Figures gravées sur des monuments mégalithiques ...*, pp. 657–662.

² *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 2, 1894, p. 40.

³ Cf. A. de Mortillet, *Le dolmen des Mureaux ...*, pp. 129–130.

⁴ Cf. Tolosana, Archives municipales de Toulouse, cote 92Z–214_1.

⁵ Ce décalage de calendrier est sans doute dû au déroulement à Paris, en ce 1^{er} juillet, des obsèques du président Carnot, assassiné une semaine auparavant. Ce contexte permet de comprendre que Mortillet ait omis d'avertir les responsables de la SNEP.

⁶ Il s'agit sans doute de Coutil alors secrétaire. Cf. *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 2, 1894, pp. 34–44.

Arrivé à destination, Deglatigny est d'abord très mal reçu par le propriétaire qui énonce ses griefs vis-à-vis de l'École d'anthropologie; ceux-ci relèvent des deux préoccupations auxquelles recherche scientifique et sauvegarde du patrimoine se trouvent alors fréquemment confrontées: inviolabilité de la propriété privée et question financière:

Cet homme était très monté contre les membres de l'école d'anthropologie: on le dérangeait constamment, on piétinait son terrain en bande, sans jamais lui avoir offert la plus petite indemnité; on lui avait parlé d'achat, en faisant valoir la grande valeur du monument qu'il possédait, et les pourparlers n'aboutissaient pas. La société pouvait venir quand elle voudrait; il lui refuserait l'accès du terrain.¹

Le propriétaire lui annonce ensuite qu'il se prépare à vendre le terrain pour être bâti dans le cadre de l'extension de la banlieue parisienne. Quelques semaines plus tard, Deglatigny se rend acquéreur du lieu qu'il fait ensuite aménager. Dans sa lettre à Cartailhac, il ajoute:

J'avais espéré que la Commission des monuments mégalithiques se rendrait acquéreur du dolmen; malheureusement elle ne pouvait disposer que de 1500F et comme le terrain m'avait coûté beaucoup plus cher et que sa forme empêchait de le fractionner, j'ai dû renoncer à toute cession et j'ai préféré conserver ce curieux monument dans mes collections. [...] j'en ai assuré la conservation et l'entretien dans l'espoir qu'une Société savante ou l'État se substituerait à moi un jour.²

Cette affaire met d'abord clairement en lumière les limites financières auxquelles est soumise l'action de la sous-commission des monuments mégalithiques. En dehors de l'intervention de l'État, Deglatigny avait pensé à celle d'une société savante. Certaines ont effectivement pris en charge la conservation et la présentation d'éléments archéologiques: régionalement, on peut penser à l'exemple du Musée mis en place à Caen, dans les années 1850, par la Société des antiquaires de Normandie, ouvert au public à partir de 1860. Mais quelle association pourrait à la fois s'intéresser suffisamment à ce type de monument et disposer des moyens nécessaires? La SNEP est certes concernée par la question mais est loin de disposer de tels fonds.

Quatre ans plus tard, en octobre 1898, une autre excursion conduit la Société normande à Aubergenville. Cette fois, c'est la *Pierre d'entrée* de l'allée couverte du *Trou aux Anglais* qui pose problème:

déposée sur un lit de gazon, [elle est] profondément détériorée par l'humidité. Il est de toute urgence que des mesures soient prises pour assurer sa conserva-

¹ Tolosana, Archives municipales de Toulouse, cote 92Z-214_1.

² Tolosana, Archives municipales de Toulouse, cote 92Z-214_1.

tion, car dans peu d'années, les sculptures auront complètement disparu. Le vœu unanime est que M. Montier écrive au propriétaire pour lui demander un abri pour le mégalithe ou sa remise en place.¹

Montier est alors président de l'association, c'est donc cette fois une démarche collective qui est entreprise auprès du propriétaire. Il semble qu'Adrien de Mortillet ait antérieurement proposé à ce dernier un transfert au Musée de Saint–Germain. En tous cas, ces diverses tentatives sont restées infructueuses. S'ensuit alors une nouvelle intervention de Louis Deglatigny. Les courriers qu'il adresse à ce sujet à Cartailhac montrent que la discussion avec le propriétaire, commencée en janvier 1900, a pris presque un an: en novembre, ce dernier donne enfin son autorisation pour le transfert du monument à Saint–Germain². Deglatigny dresse le bilan de l'affaire devant ses confrères et précise la suite de ses démarches et les conditions financières du transfert:

Muni de l'autorisation donnée par M. Bertin [le propriétaire], M. Deglatigny a vu ensuite M. Salomon Reinach et s'est par son entremise, mis d'accord avec M. Bertrand, directeur du musée de Saint–Germain.

Notre musée national [...] prendra à sa charge les frais d'installation dans les fossés du Château de Saint–Germain. Les études, en vue du transport des pierres, seront faites par le personnel du musée; mais elles seront, comme les frais de transport, à la charge des archéologues qui s'intéressent à la conservation de ce curieux monument.

Bien qu'ayant engagé et conduit les pourparlers en son nom personnel, notre trésorier a pensé qu'il convenait de donner à la Société l'occasion de s'associer à cette œuvre. Il propose d'ouvrir une souscription [...].³

Dans le détail le financement s'est réparti de la manière suivante: 200 F par l'AFAS, 50 par la SNEP, 65 par des membres de l'association à titre individuel⁴ et 255 par Deglatigny ... qui a comblé la différence!⁵ L'opération est réalisée en août 1901⁶. Deglatigny en informe ses collègues et leur transmet de la part du conservateur–adjoint de Saint–Germain–en–Laye [Salomon Reinach] [...] les remerciements du Musée à ceux qui ont contribué aux frais de déplacement⁷.

¹ *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 6, 1898 (1899), p. 16.

² Cf. Tolosana, Archives municipales de Toulouse, cotes 92Z–214_2 et 92Z–214_3.

³ *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 8, 1900 (1901), pp. 18–19.

⁴ Montier: 20 F, Coutil, Quenouille, Quesné: 10, et trois autres: 5.

⁵ Cf. *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 9, 1901 (1902), p. 21.

⁶ Cf. Tolosana, Archives municipales de Toulouse, cote 92Z–214_4.

⁷ *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 9, 1901 (1902), p. 21.

On mesure à travers le déroulement de ces deux affaires, les limites de l'intervention de l'État en matière de préservation des monuments mégalithiques, en termes de droit et de moyens, face au principe de l'inviolabilité de la propriété privée des particuliers. On perçoit aussi l'importance des interventions individuelles, du mécénat¹, ainsi que des relations personnelles et par contre, la faiblesse du rôle de l'association en tant que telle. La SNEP n'a ni l'influence ni les moyens financiers lui permettant de prendre l'initiative en tant qu'institution. Venus à Saint-Germain en avril 1902, les membres de la société ont même la déception de ne pouvoir accéder aux fossés du château pour visiter le monument d'Aubergenville².

Pourtant, en 1902, la SNEP intervient à nouveau sur ce thème, dans une perspective qui se veut nationale, à partir de l'échelle départementale, suite, cette fois, à une proposition de Georges Poulain. Ce dernier, dans une lettre adressée au président, Ferray, lui demande d'intervenir auprès du Conseil général de l' Eure pour que celui-ci adopte un vœu tendant

1. *À ce qu'une loi destinée à protéger efficacement nos monuments mégalithiques, fût votée par le Parlement;*
2. *Que tous les édifices, si peu importants soient-ils, fussent classés parmi les monuments historiques;*
3. *À notre commission des monuments historiques, créer une section antéhistorique, chargée de classer ce que les Sociétés savantes du département lui auraient signalé.*³

L'assemblée approuve et émet le vœu que M. le Président fasse le nécessaire pour la réussite d'une question qui touche de si près à nos études⁴. On note au passage, le rôle dévolu dans ce cadre aux sociétés savantes, et en particulier donc, sans la nommer, à la SNEP, qui apparaît comme l'institution régionale en capacité d'intervenir scientifiquement sur le sujet. Mais on peut remarquer aussi qu'il s'agit de l'émission d'un vœu ... qui a toute chance de ne pas être suivi d'effet. Ce schéma se reproduit, en 1902 encore, sur proposition de Deglatigny, à propos cette fois des découvertes effectuées lors de la construction de la Bourse du travail à Rouen, *pour que les Administrations qui font exécuter des travaux de terrassements ou de dragages prennent les dispositions utiles pour la conservation des objets qui sont ramenés au jour au cours des fouilles*⁵. Au moment du vote de la loi de 1906, sur la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique, dont l'intérêt est d'ajouter

¹ Deglatigny a également financé les fouilles de Poulain et de l'abbé Philippe. Il a acquis le Fort-Harrouard pour permettre à ce dernier de poursuivre sans problème ses travaux, le mobilier étant dévolu au Musée de Saint-Germain puis a donné le site à l'État en 1921.

² Cf. *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 10, 1902 (1903), p. 6. Deglatigny leur explique alors que les fossés ne dépendent pas de l'administration du Musée.

³ Cf. *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 10, 1902 (1903), pp. 8-9.

⁴ *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 10, 1902 (1903), pp. 8-9.

⁵ *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 10, 1902 (1903), p. 28

les sites naturels pittoresques aux monuments historiques mais qui ne modifie guère le processus de classement, le président Desloges a préparé, au nom de la Société, un texte destiné au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts demandant en particulier que *les monuments mégalithiques fùssent compris dans les prescriptions conservatrices que comporte l'application de cette loi. Ce projet de lettre est approuvé.*¹

En décembre 1910, lorsque la discussion autour du *projet de loi relatif aux fouilles intéressant l'Archéologie et la Paléontologie* prend de l'ampleur, la SNEP y participe, dans le cadre de son assemblée générale. Elle adopte d'abord le vœu proposé par le préhistorien breton Henri Quilgars (1877–1937), alors résidant à Évreux et membre de l'association, de voir l'établissement d'un inventaire officiel des mégalithes² et stations préhistoriques de France *qui constituerait déjà à lui seul une véritable œuvre de protection*. Puis, à la suite du débat sur le projet lui-même, l'assemblée s'associe à la Société préhistorique française demandant, non le vote d'une nouvelle loi, mais l'ajout de trois paragraphes à celle de 1887, de manière à permettre à l'État de contrôler l'exportation d'objets archéologiques, d'exercer un droit de préemption en cas de vente et de soumettre les opérations de fouilles effectuées par des étrangers à autorisation ministérielle. La SNEP refuse donc, comme la SPF, l'idée de déclaration préalable et de contrôle des fouilles; elle fait partie des 38 sociétés qui lui apportent ouvertement leur soutien³.

3. Diversité des facteurs d'évolution

Si l'on examine, au-delà d'événements liés à des contextes précis, l'ensemble de la vie et des activités de la société, on perçoit une première inflexion autour de 1901–1903, dans l'organisation des séances et des actions sur le terrain ainsi que dans l'orientation du bulletin, sans qu'il s'agisse toutefois d'un virage brutal et total. Elle est suivie d'une seconde entre 1907 et 1909. Il convient donc de chercher quels éléments intervenant vers ces dates pourraient expliquer cette évolution.

3.1. Répartition géographique et orientation des adhésions

Il faut d'abord examiner le recrutement des membres de l'association qui en conditionne bien évidemment les orientations.

Durant cette vingtaine d'années, on relève sur les listes 243 noms et l'effectif annuel des adhérents tourne autour de la centaine, variant entre 88 (1901) et 112 (1910). Ce total est affecté de variations fréquentes, mais faibles, dont une partie résulte de facteurs classiques: décès, démissions

¹ *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 14, 1906 (1907), pp. 9–10. Sur la question voir A. Hurel, *La France préhistorienne ...*, pp. 115–116.

² Quilgars note que celui qui a été réalisé par la sous-commission est très incomplet.

³ Cf. *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 18, 1910 (1911), pp. 18–19 & pp. 21–24 & *Bulletin de la Société préhistorique française* 7, 1910, p. 628. Cf. aussi A. Hurel, *La France préhistorienne ...*, pp. 198–203.

rapides (on en note 46 intervenues au bout d'un à trois ans)¹, retards dans le paiement des cotisations. Sur les 99 inscrits de 1893, on en retrouve 45 dix ans plus tard et 22 seulement au bout de vingt ans, les disparitions entre 1903 et 1913 étant surtout dues à des décès. Au-delà des fluctuations annuelles, on perçoit l'existence de trois phases. Durant les trois premières années, le total se situe à un niveau élevé et a tendance à augmenter, passant de 99 à 107, ensuite, entre 1896 et 1905, il redescend et oscille plutôt aux alentours de 90, enfin, il remonte et demeure toujours supérieur à 100 jusqu'à la veille de la guerre (moyenne = 107).

J.-P. Chaline a étudié, en particulier pour 1902 à partir du bilan dressé par le CTHS², la répartition des sociétés savantes françaises en fonction de leurs effectifs. Ces derniers sont marqués par une *extrême disparité*: ils varient en effet entre quelques dizaines et plusieurs milliers, se situant entre 50 et 800 dans les trois-quarts des cas. 18,3% d'entre elles rassemblent entre 50 et 99 membres et 24,5% entre 100 et 199: la SNEP se place à la limite de ces deux groupes³. Si on évalue sa situation par rapport à celle d'autres confréries régionales comparables par leur rayonnement, on note qu'elle s'établit à un niveau un peu plus bas: la société des amis des sciences naturelles de Rouen rassemble 152 membres en 1903. La Société des antiquaires de Normandie qui regroupait 163 titulaires en 1893 en rassemble 141 en 1913-1914⁴. Les évolutions peuvent être bien diverses: la Société linnéenne de Normandie, forte de 199 inscrits en 1893, n'en compte plus que 149 en 1904 et 118 en 1913⁵, guère plus donc que la SNEP. Cette dernière apparaissant comme très spécialisée, par son nom et, au début au moins, par ses activités, s'adresse toutefois *a priori* à un public plus restreint, il convient alors peut-être d'établir un parallèle avec la Société géologique de Normandie, qui s'intéresse elle aussi à un domaine bien spécifique: elle rassemble 71 membres en 1893 et 79 en 1912 mais il faut noter que son rayonnement est surtout havrais⁶.

La persistance de la domination numérique des Haut-normands apparaît comme une caractéristique fondamentale. Leur part, correspondant à 77,8% du total au moment de la fondation, reste ensuite en général supérieure à 70% et n'est jamais inférieure aux 2/3, tandis que celle des Bas-normands, au-delà de quelques variations, stagne autour de 10%: elle est, logiquement vu le contexte, la plus faible en 1893 (8,1%), augmente légèrement durant les années suivantes pour atteindre au maximum 13,6% en 1898, redescend à

¹ 19 ne sont restés qu'un an, 15 deux ans et 12 trois ans (sans inclure bien sûr les quelques décès survenus rapidement comme ceux de Doré-Delente, La Sicotière, Guersent, Saint-Martin).

² Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Comité des Travaux historiques et scientifiques, *Liste des membres titulaires, honoraires ...*

³ Cf. J.-P. Chaline, *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France*, p. 153.

⁴ En 1893 s'y ajoutent 9 membres titulaires de droit: les quatre évêques, l'archevêque et les cinq préfets. Pour 1913-1914, la liste, établie au 31 décembre 1914, présente peut-être quelques erreurs.

⁵ Liste dressée le 1^{er} janvier 1894, comportant: 18 honoraires, 50 résidents (Caennais) et 131 correspondants. Pas de liste pour 1903 et la suivante est établie au 15 avril 1904. Respectivement: 17+37+94, puis 17+38+78.

⁶ 1893: 8 honoraires, 40 résidents (Havrais), 23 correspondants; 1912: 2+54+23.

partir de 1903 pour s'établir autour de 10%. Elle est un peu inférieure globalement à celle des Parisiens (moyenne = 11,5%) dont le nombre et la part diminuent toutefois dans les deux dernières années. Vu la faiblesse numérique persistante des autres groupes, ce sont par conséquent les fluctuations du nombre des Haut-normands qui affectent prioritairement l'ensemble: il remonte brusquement en 1906, c'est ce qui entraîne l'augmentation du total, phénomène encore accentué à partir de 1909.

Les responsables de l'association ont pris conscience de la diminution intervenue dans la phase intermédiaire et, lors de la réunion du 20 décembre 1903, Montier, alors vice-président, *adresse à ses collègues un pressant appel pour qu'ils fassent connaître, dans leur entourage, le but de notre Société et qu'ils engagent à venir à nous toutes les personnes qui s'intéressent aux sciences ou aux recherches préhistoriques, afin de combler les vides qui se font dans nos rangs*¹. Avec un maximum en 1906 et 1907, cet appel a été entendu dans les années suivantes en Haute-Normandie: il y a sans doute été très prioritairement lancé dans le cadre des relations établies antérieurement, en particulier par le relais d'autres sociétés savantes.

L'association conserve donc au cours du temps sa base géographique originelle. Contribue à cette caractéristique, outre le poids de la situation établie, le fait que l'intérêt pour les recherches préhistoriques demeure nettement moindre en Basse-Normandie. Certes les conditions y sont souvent moins favorables à la prospection de terrain, toutefois ce n'est pas le cas partout et l'on constate d'ailleurs que cette pratique y a mobilisé quelques chercheurs. Mais surtout, une part importante des élites intellectuelles y est attirée par une démarche du type de celle de la Société des antiquaires de Normandie, première société d'antiquaires provinciale, mise en place à Caen dès 1824. Celle-ci se place dans une perspective historique reposant sur l'étude des *monuments* (édifices et objets) et des textes dont la fonction reste première dans l'analyse. Dans le même registre, une série d'autres confréries, nombreuses, se développe dans cette partie de la Normandie au cours du siècle. J.-P. Chaline rappelle le cas de la Société académique du Cotentin, dont les fondateurs écrivent en 1842: *Depuis longtemps la ville de Coutances désirait une société archéologique et littéraire. Elle se sentait, sous ce rapport, inférieure à plusieurs cités ses sœurs et voisines avec lesquelles elle peut néanmoins rivaliser de zèle. Cherbourg, Avranches, Saint-Lô possédaient depuis longtemps des sociétés académiques*.² On pourrait évoquer aussi celui de la Société historique et archéologique de l'Orne, fondée en 1882 par Léon de la Sicotière (1812-1895), qui rassemble 198 membres en 1894 et 274 en 1913, où la sociabilité joue un rôle important dans un milieu à la fois érudit et traditionnaliste³.

Associée à sa spécialisation scientifique affirmée, cette implantation spatiale réduite contribue à un essoufflement de la Société normande d'études

¹ *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 11, 1903 (1904), p. 15.

² J.-P. Chaline, *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France*, p. 102.

³ Cf. M. Remy-Watté, *Être archéologue ...*, pp. 130-132.

préhistoriques, en particulier au niveau de l'organisation de ses activités de terrain: au bout de quelques années, le système des séances consacrées à l'inventaire des données collectées dans chaque ville siège de collections publiques ou privées atteint ses limites. On en vient donc alors à un fonctionnement plus proche de celui d'autres associations: réunions dans une ville centrale et excursions.

Si l'on s'intéresse plus précisément à l'implantation de la société à l'échelle départementale, ce sont, cette fois, deux phases qui se distinguent. Jusqu'en 1908 inclus, les membres résidant dans l'Eure sont les plus nombreux, en revanche la situation s'inverse ensuite nettement et durablement. Le changement s'est amorcé en 1907. Jusqu'alors, l'Eure rassemblait toujours plus de 40% des sociétaires, alors que la part de la Seine-Inférieure oscillait entre 25 et un peu moins de 33%. Comme nous l'avons vu, 1906 est l'année du redémarrage numérique de la société: il s'effectue à ce moment par une augmentation du nombre de sociétaires dans les deux départements, plus marquée toutefois dans l'Eure. Mais à partir de 1907 c'est le contraire et en 1909 le poids des deux groupes s'est nettement inversé en même temps que débute une nouvelle étape de la croissance globale: l'apport est dû à la seule Seine-Inférieure tandis que le tassement de l'Eure se confirme. Dans la dernière période, le premier département fournit en moyenne 39,3% des membres et le second 34,2.

Si la Seine-Inférieure apparaît numériquement en retrait au départ, c'est avant tout à cause des conditions particulières de la fondation de l'association. La faiblesse du phénomène société savante dans l'Eure explique que des habitants de ce département soient venus adhérer dans les années 1880-1890 à la Société des amis des sciences naturelles de Rouen. C'est ensuite le rôle-clé joué par Montier et Coutil, complètement engagés dans la nouvelle discipline, qui est à l'origine de l'implantation dans l'Eure de la nouvelle association et de la place majoritaire prise par ses habitants: le département est alors en fait surreprésenté; les Rouennais sont, du coup, peut-être moins tentés par une association qui leur apparaît relever de l'extérieur. D'autant que, d'une manière générale, les personnes constituant le *vivier* des sociétés savantes sont plus nombreuses à être intéressées par l'histoire, les monuments que par la préhistoire voire les sciences naturelles: c'est le cas à Rouen comme ailleurs.

L'examen de la composition du conseil d'administration, très déséquilibrée au départ au profit de l'Eure, révèle quant à lui l'amorce d'une évolution en 1900 aboutissant à une inversion en 1904. L'habitude d'attribuer un poste de vice-président à chaque département s'instaure en 1908. Globalement, ces transformations obéissent d'abord à la recherche d'un rééquilibrage, logique vu la disproportion artificielle originelle. Le phénomène se trouve sans doute renforcé par la politique de recrutement mise en œuvre par l'association, politique qui va trouver au total plus d'écho dans un département presque trois fois plus peuplé¹ et où, surtout, la tradition des sociétés savantes est nettement

¹ Au recensement de 1901, la Seine-Inférieure compte près de 854 000 habitants et l'Eure un peu moins de 335 000. Le premier département est en croissance démographique, le second en décroissance.

plus enracinée. Ainsi en 1902, en dehors de Paris, la Seine–Inférieure appartient, avec le Nord et le Rhône, aux trois départements qui comptent le plus d’inscrits dans des sociétés savantes, c’est à dire plus de 8000, tandis que l’Eure se place bien loin derrière, dans la catégorie où les effectifs sont évalués entre 500 et 1000¹.

Tous ces changements, bien que limités, vont avoir un impact sur le contenu du bulletin: parmi les nouveaux arrivants, même si Montier avait demandé de rechercher des *personnes qui s’intéressent aux sciences ou aux recherches préhistoriques*², plus nombreux qu’auparavant sont ceux qui se préoccupent d’archéologie historique. Cette mutation est d’autant plus facile que les *anciens* portaient déjà attention à ces sujets: si ces articles sont rares au départ, ils sont alors l’œuvre de préhistoriens et accueillis volontiers dans la publication. Même Coutil y cède, à propos d’*ossements humains de l’époque gallo–romaine* découverts près des Andelys, en 1900. En fait, il apparaît très tôt que de nombreux membres actifs, se différenciant avant tout des *anti–quaires*, considèrent que le sujet d’étude de l’association s’identifie plus ou moins à l’archéologie de terrain (prospections et fouilles) jusqu’au haut Moyen Âge inclus, c’est–à–dire une archéologie sans lien ou très peu, avec les textes. Cela transparaît dans les comptes rendus d’activités. Ainsi l’auteur anonyme de celui concernant la séance de 1895 tenue à Neufchâtel–en–Bray, après avoir évoqué chronologiquement le contenu des collections du Musée jusqu’à la période viking comprise, note–t–il à la fin: *Nous avons étudié aussi diverses choses intéressantes dans le Musée, mais elles sont étrangères aux matières traitées dans ce recueil*.³ Cette conception aboutit chez certains à amalgamer les périodes gallo–romaine et mérovingienne avec la protohistoire. C’est ainsi qu’Albert Cahen (?–1925) publie dans le bulletin de 1908 *Les vestiges protohistoriques et notamment gallo–romains de la région du Havre*, titre accepté par ses confrères.

3.2. Création de la Société préhistorique de France (SPF)

À la fin de 1903, Paul Raymond (1859–1944) et Émile Rivière (1835–1922) décident de *réunir tous les palethnologues français, si possible dans une seule et même société, laquelle s’occuperait exclusivement de toutes les questions relatives à la préhistoire*⁴. Après une première réunion préparatoire, ils expédient une circulaire d’adhésion. La Société préhistorique de France se met en place rapidement et la première séance scientifique se déroule le 6 janvier 1904. Voilà qui, dix ans plus tard, ressemble, au niveau national cette fois, à la naissance de la SNEP ... et qui peut représenter une concurrence pour elle.

Il faut d’abord remarquer que l’apparition de la SPF n’est pas le facteur déclencheur de l’ensemble des changements survenus à la Société normande

¹ Cf. J.–P. Chaline, *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France*, pp. 158–159.

² *Bulletin de la Société normande d’études préhistoriques* 11, 1903 (1904), p. 15.

³ *Bulletin de la Société normande d’études préhistoriques* 3, 1895 (1896), pp. 5–6.

⁴ E. Rivière, *Discours du 6 janvier 1904*, p. 8.

puisque, comme nous l'avons vu, ces derniers s'amorcent antérieurement. Elle a toutefois pu jouer un rôle dans leur évolution puisqu'ils se déploient sur plusieurs années et de manière somme toute discontinue.

Les deux premiers bulletins de la nouvelle association préhistorienne donnent deux séries différentes de *membres fondateurs*. Est publiée d'abord, en 1904, une *liste des membres fondateurs* en tant que telle¹, comportant 55 noms. Ensuite, dans le tome II, figure celle des adhérents au 1 janvier 1905, dans laquelle les *membres fondateurs* sont identifiés par un astérisque²: on en relève cette fois-ci 71. Dans la mesure où le processus de démarrage avait été très rapide, y sont intégrées sans doute les plus tardives de la première série d'inscriptions. On compte cinq Normands parmi les 55 premiers adhérents. Ils sont trois en Seine-Inférieure, Bénard, Costa de Beauregard et Dubus, un dans l'Eure, Coutil, et le dernier dans l'Orne, Foucault. Parmi eux, trois appartiennent alors à la SNEP et les deux autres y adhéreront ensuite: Costa de Beauregard en 1905 et Foucault en 1907. Les trois noms ajoutés à la première liste des fondateurs sont ceux de Babeau et Morel pour la Seine-Inférieure et Rouxel pour la Manche: si le Havrais Babeau est resté à la SNEP seulement de 1893 à 1897, centrant ensuite son activité à la Société géologique de Normandie, les deux autres en sont toujours membres. Donc, si les 89 membres de la SNEP en 1904 ne se sont pas inscrits massivement à la nouvelle association de préhistoire, la majorité des adhésions normandes en est toutefois issue et la participation à la SPF a même pu amener à la rejoindre.

Entre 1904 et 1914, 51 Normands entrent à divers moments à la SPF. 36 résident en Haute-Normandie, 15 dans les trois autres départements: bien que moins marqué, le déséquilibre régional constaté à la SNEP se retrouve ici, preuve qu'il n'était pas seulement dû aux conditions de création de cette dernière. Parmi eux, 31 appartiennent en même temps à la Société normande, soit 60%, 24 étant membres de celle-ci avant de rejoindre la SPF, deux ayant adopté la solution inverse, tandis que cinq se sont inscrits aux deux la même année. Sans surprise, on voit que cette double appartenance est surtout le fait des adhérents de Seine-Inférieure – ils sont 14 sur les 20 membres de la SPF – et de l'Eure – 11 sur 16 – tandis qu'ils ne sont que 6 sur 15 pour l'ensemble des trois autres départements. 11 membres de la SPF habitant en Normandie ont publié des articles dans le bulletin: 8 appartiennent également à la SNEP, auxquels il faut ajouter Coutil qui en est membre jusqu'en 1907. Outre ce dernier, les principaux de ces auteurs sont: Dubus, Poulain et Romain, donc des contributeurs importants du bulletin de la Société normande.

Si une concurrence a existé en Normandie entre les deux institutions, elle ne s'est donc pas exercée durant les premières années. On observe que, hormis Babeau, tous les Normands non membres de la SNEP qui ont adhéré à la SPF l'ont fait seulement à partir de 1910: au moment où le bulletin de la Société normande se tourne plus vers l'archéologie historique. Il est donc possible que sa nouvelle orientation lui ait fait perdre alors des adhésions potentielles de

¹ Cf. *Bulletin de la Société préhistorique de France* 1, 1904, pp. 5–7.

² Cf. *Bulletin de la Société préhistorique de France* 2, 1905, pp. 4–8.

préhistoriens. On note également qu'en 1910, Deglatigny démissionne de la SNEP, sans qu'il y ait de commentaire, alors qu'il reste membre de la SPF; il reviendra à la société normande après la guerre.

3.3. La démission de Coutil

Léon Coutil, un des deux principaux fondateurs de la Société normande d'études préhistoriques, titulaire de charges au bureau jusqu'en 1902, encore membre de son conseil d'administration jusqu'en 1904, démissionne par une lettre datée du lendemain de la réunion générale du 15 décembre 1907, *pour des motifs que [le conseil d'administration] n'a pas à apprécier* et réitère sa décision dans un second courrier en février 1908: avant la réunion du conseil d'administration. Il en résulte que:

*À l'unanimité, les membres de la commission décident: 1° qu'en présence de cette correspondance quelque peu agressive pour certains membres de la Société, il y a lieu d'accepter purement et simplement la démission qui nous est offerte. 2° qu'aucune des démarches faites en pareilles circonstances pour ramener un collègue dissident ne sera tentée et 3° que, parfaitement d'accord avec lui à ce sujet, aucune lettre ou communication au nom de la Société ne sera adressée à l'avenir, à M. Coutil.*¹

La rupture est donc totale.

Coutil n'a pas un caractère facile. Il remet fréquemment en cause, et d'une manière qui peut être brutale, les actes ou le contenu des textes de ses collègues: cela apparaît dans les bulletins dès 1896–1898². Ses critiques interviennent aussi bien verbalement, durant les séances, que par écrit, dans le courrier ou les comptes rendus qu'il rédige au nom du bureau. Ainsi, en 1898:

*M. de Vesly se plaint de la façon peu courtoise employée par M. Coutil pour relever les erreurs que l'archéologue des Andelys croit devoir signaler sur la Carte préhistorique de la Seine Inférieure. M. de Vesly proteste contre ce système de dénigrement qui tendrait à rien moins qu'à faire désertier la Société. M. Ferray appuie les considérations du secrétaire et signale les écarts de plume de M. Coutil.*³

En décembre 1901, après un échange épistolaire, une vive controverse oppose en séance Deglatigny et Coutil, à propos du déroulement des élections; finalement *les membres présents [...] sont très heureux d'entendre celui-ci déclarer que l'accusation contenue dans une phrase de sa lettre ne vise nullement M. Deglatigny et que, dans la circonstance, l'expression dont il*

¹ *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 16, 1908 (1909), p. 5.

² Cf. *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 4, 1896 (1897), p. 8 & 6, 1898 (1899), pp. 5–6.

³ *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 6, 1898 (1899), p. 17. Coutil est alors vice-président.

s'est servi à dépassé sa pensée¹. Entre 1901 et 1903, la relation par Coutil d'une excursion organisée par Chédeville donne lieu à un nouveau conflit, cette fois plus développé, avec série de réponses successives. Et ce ne sont là que des exemples. Certes, ce type de dissensions existe aussi au sein d'autres associations, le problème ici est que les incidents s'accumulent et qu'ils opposent systématiquement Coutil à l'un ou l'autre ou à plusieurs de ses confrères.

Ce que ses collègues lui reprochent d'abord c'est de développer une sorte de complexe de supériorité et de s'afficher de manière abusive comme le représentant de la Société². Or Coutil est conscient d'avoir largement alimenté le contenu du Bulletin et d'avoir, par son travail, atteint un bon niveau scientifique. L'approbation appuyée qui lui est spécifiquement apportée par des préhistoriens reconnus, entre autres à l'occasion des comptes rendus de publications, contribue à faire naître et à renforcer ce sentiment de supériorité. C'est ainsi que Marcellin Boule écrit en 1898 dans *l'Anthropologie* que le volume de 1896 de la SNEP

*fait le plus grand honneur à cette réunion d'hommes libres de toute attache avec la science officielle, tous animés du même esprit de curiosité, du même amour pour l'histoire du passé de leur pays et dignes d'être cités comme exemple aux savants et amateurs des autres provinces françaises. Il fait surtout honneur au président sortant de la Société, M. Coutil, qui, loin de considérer ses fonctions comme purement décoratives ou honorifiques, est resté le principal rédacteur du Bulletin.*³

Dans ses textes suivants, Boule confirme cette vision, ainsi écrit-il en 1903: *Comme dans les volumes précédents, le travail le plus important est dû à M. Coutil.*⁴ Et dans le même tome de *l'Anthropologie*, Cartailhac, à propos de la parution de *l'Inventaire des monuments mégalithiques du Calvados*, prolongement de la publication faite dans le tome II de la SNEP, confirme: *En somme, c'est un excellent travail, M. Coutil nous a habitués à lui faire des compliments.*⁵

C'est justement à ce moment, entre 1902 et 1905, que la crise s'amplifie. Depuis 1899, est publié chaque année un article de Morel sur *la préhension des silex taillés* auquel s'ajoute, en 1902, un texte de Quenouille sur les pierres-figures⁶. Ces productions suscitent des analyses critiques de Boule et Cartailhac dans *l'Anthropologie* de 1903. Ces derniers conserveront toutefois

¹ *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 9, 1901 (1902), p. 18.

² Cf. *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 13, 1905 (1906), p. 19.

³ M. Boule, *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. IV, année 1896, p. 183.

⁴ M. Boule, *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. IX, année 1902, pp. 65-66 & M. Boule, *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. X, année 1903, p. 702.

⁵ É. Cartailhac, *Léon Coutil*, p. 73.

⁶ *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 10, 1902 (1903), pp. 37-79 & pp. 83-116.

une vision globalement positive de la Société normande et de ses publications dans leurs comptes rendus postérieurs¹. Mais, à l'intérieur de l'association, la situation s'aggrave lourdement. En témoigne la lettre adressée par Coutil à Cartailhac le 6 août 1904². Il y dresse un tableau très sombre de ses relations avec ses collègues qu'il fait remonter aux débuts de la SNEP. Il affirme en effet être en butte *depuis dix ans* à l'hostilité du secrétaire, donc de Fortin, et de *quelques rouennais de ses amis*. En 1893, Fortin était le seul Rouennais membre du Conseil d'administration, sans fonction particulière, c'est en 1900 qu'il devient secrétaire; il avait été rejoint au conseil par trois autres habitants de Seine–Inférieure. Ce fut d'abord de Vesly mais celui-ci a démissionné fin 1900³. Restent donc alors Deglatigny et Morel. Cette réaction témoigne sans doute aussi, au-delà des problèmes qui pouvaient exister entre individus, d'une tension latente entre habitants de l'Eure et *Rouennais* au moment où le siège de l'assemblée générale passe d'Évreux à Rouen. Coutil consacre ensuite un long passage à Quenouille: il y affirme que ce dernier a d'abord fait des faux⁴, puis en arrive à l'article paru l'année précédente. Outre la critique sur le fond, où sont bien évidemment évoquées les interventions de Boule et de Cartailhac, ce paragraphe révèle le contexte de rivalité et d'antagonisme interne à la société, Coutil dramatisant là encore sa situation personnelle: *Le comité de publicité a prétendu qu'il avait tout autant le droit, lui et Morel, de publier que moi; d'autant plus que leurs travaux constituaient une haute nouveauté! On a tout fait pour empêcher mes notices de paraître, et on a réclamé pour le nombre de planches [...]*⁵.

Il convient de noter d'abord que Coutil n'est pas le seul à se rendre compte du problème que constitue la publication des théories de Quenouille puisque Deglatigny, à la réunion de décembre 1903, fait observer qu'il vaudrait mieux que les objets décrits dans les travaux du bulletin soient présentés en *phototypie [...] au lieu de dessins à la main qui sont trop souvent interprétés par les auteurs dans un sens favorable à la démonstration de leur thèse et il demande que l'article des statuts attribuant aux auteurs la responsabilité de leurs opinions soit imprimé sur chacun de nos bulletins*⁶. Cette proposition est adoptée à l'unanimité et mise en œuvre dès le tome suivant. Il n'en reste pas moins qu'on imagine nettement le caractère houleux de bien des séances du comité de publicité; on constate aussi que le coût des planches hors texte est devenu un problème. Ce dernier point a été effectivement abordé lors de la réunion générale de décembre 1902 par le trésorier,

¹ Voir par exemple É. Cartailhac, *Les excursions de la Société normande préhistorique*, M. Boule, *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. XVI, année 1908, p. 704.

² Cf. Tolosana, Archives municipales de Toulouse, FBC–207–001.

³ Il reviendra au conseil d'administration en 1906.

⁴ On perçoit effectivement, de manière ambiguë, à l'occasion de certaines séances, que Coutil a fait des remarques dans ce sens.

⁵ La lettre de L. Courtil à É. Cartailhac du 6 août 1904. Tolosana, Archives municipales de Toulouse, FBC–207–001.

⁶ *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 11, 1903 (1904), p. 16.

Deglatigny¹. La discussion a sans doute été vive à ce propos aussi bien pour les articles de Coutil que pour ceux de Quenouille ou Morel. L'affirmation, [o]n a tout fait pour empêcher mes notices de paraître, est bien évidemment abusive mais il est vrai qu'à la différence des premières années, Coutil n'alimente plus le bulletin presque à lui seul: il existe maintenant une concurrence entre auteurs.

Un an plus tard, en septembre 1905, Deglatigny évoque à son tour la situation auprès de Cartailhac:

Notre confrère Coutil est bien ennuyeux et bien gênant pour la Société. Il ne se soumet à aucune décision, dit du mal de tous à tous et nous cause des ennuis sans nombre. [...] – Il a été jusqu'à dénoncer à l'évêque d'Évreux l'abbé Philippe, qui s'était fait remplacer pour une messe, afin de guider notre Société dans ses fouilles. Le curé, mandé à Évreux à l'évêché, a eu sous les yeux la lettre de Coutil, qui dénonçait son collègue, pour avoir promené sur le terrain «des francs-maçons et des gens qui se sont mariés civilement»!!!²

Cette excursion a eu lieu en avril 1904: l'abbé Philippe a guidé ses collègues sur des sites qu'il avait fouillés, en particulier à Saint-Aquilin de Pacy et Orgeville³. Cet incident intervient alors qu'existe une grande tension entre l'Église et le gouvernement, dirigé par Émile Combes (1835–1921) après le succès des radicaux aux élections de 1902. Ce dernier applique en effet aux congrégations, avec rigueur, la loi de 1901 sur les associations; trois mois plus tard, le 7 juillet, sera votée celle qui leur interdit tout enseignement. Mais les questions religieuses ou politiques ne sont pas abordées dans le cadre de la SNEP et on n'y note aucune querelle relevant de ces registres; nous l'avons vu, des hommes politiques de bords différents, du radicalisme à l'Union des droites, s'y retrouvent.

En fait, l'intervention de Coutil auprès de l'évêque met à profit le contexte mais relève d'une tout autre motivation, comme l'expose Deglatigny, qui poursuit: *En fait d'archéologie, c'est du propre. La vérité est que Coutil a voulu voler à l'abbé Philippe l'honneur de sa découverte et que ce dernier ne s'est pas laissé dépouiller. Inde iræ!* Coutil avait publié en septembre 1903 dans *l'Homme préhistorique*, sous son seul nom, un article portant sur Saint-Aquilin et Orgeville, mentionnant au début l'intervention de l'abbé, mais développant ensuite étude et analyse comme s'il s'agissait de ses propres recherches⁴. On touche là au second reproche adressé à Coutil par ses confrères.

¹ Cf. *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 10, 1902 (1903), p. 28.

² Cf. Tolosana, Archives municipales de Toulouse, FBC-238_004.

³ Cf. J. Philippe, *Compte rendu de l'excursion* ...

⁴ Cf. L. Coutil, *Fond de cabane de Saint-Aquilin-de-Pacy* ...

L'ambiance est visiblement devenue délétère. Toutefois la mésentente ne s'est pas installée avec la totalité des membres de la SNEP puisque, à la fin de sa lettre, Coutil indique à Cartailhac, qui avait eu recours à lui pour obtenir des pièces typiques des industries normandes pour le musée de Toulouse: *Vous pouvez écrire de ma part à Dubus du Havre, pour ses briqueteries du Havre et à Romain pour sa station de la Plage. Ce sont des Havrais, non des Rouennais ...*

On comprend facilement que, dans ces conditions, Coutil ait recherché d'autres cadres pour exercer son activité et présenter ses travaux: il est donc d'autant plus intéressé par la création de la Société préhistorique de France quelques mois plus tard. L'année suivante il appartient au Comité d'organisation du premier Congrès préhistorique de France tenu à Périgueux. En 1906, lors du Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques de Monaco, il est inscrit dans le cadre de la SPF, tandis que Deglatigny représente la SNEP¹. Coutil reste pourtant encore membre de la Société normande et même de sa commission de publicité. Il y publie annuellement un ou plusieurs articles dont, entre 1903 et 1905, la suite de ses inventaires, avant de donner des textes plus courts sur des sujets plus ponctuels. Il est toujours présent en décembre 1907 à l'assemblée générale où il propose quatre notes pour le volume de l'année ... la veille donc d'envoyer sa lettre de démission. La Commission de publicité, réunie en février 1908, décide tout de même l'impression de ces quatre textes puisqu'ils avaient été acceptés à l'assemblée générale précédente.

Dans les années suivantes, Coutil conserve sa rancœur à l'égard de la société normande et ne se prive pas de la faire connaître, avec virulence, entre autres dans sa correspondance². Il répète aussi à satiété qu'il en a été *le* fondateur, oubliant le rôle-clé de Montier, décédé en janvier 1905. C'est pourquoi, il est fréquent de lui voir attribuer ce mérite, par exemple dans la biographie que lui a consacrée à son décès, en 1943, Charles Schleicher dans la SPF³.

Le départ de Coutil n'a bien évidemment pas entraîné celui de nombreux membres de l'association, il aurait pu toutefois être à l'origine de l'évolution du bulletin, privé de ses contributions. Mais, nous l'avons constaté, cette mutation – auteurs plus nombreux, articles plus courts et élargissement chronologique de leur contenu – s'était amorcée antérieurement. Cette démission a donc pu la favoriser mais ne l'a pas causée. En fait, comme l'a souligné Boule à propos du bulletin de 1908:

La société paraît avoir une tendance à s'échapper du cadre préhistorique qu'elle s'était tracé à ses débuts; elle s'occupe beaucoup maintenant d'archéologie classique. On comprend d'ailleurs que la matière exclusivement préhistorique commence à s'épuiser et

¹ 8 Normands participent à ce congrès dont 7 appartiennent à la SNEP, y compris Coutil.

² Cf. R. Ducrocq, *Léon Coutil ...*.

³ Cf. Ch. Schleicher, *Nécrologie, Léon Coutil*.

que l'alimentation du Bulletin exige une pareille extension des études de la société.¹

Conclusion

La vingtaine d'années située à la charnière des XIX^e et XX^e siècles constitue, après le stade de la reconnaissance et celui des premières mises en place, une étape de la construction de la préhistoire: elle est l'œuvre d'une deuxième génération de préhistoriens. Au-delà de leurs objectifs de recherche proprement disciplinaires, ceux-ci veulent non seulement se faire reconnaître mais aussi s'organiser véritablement, en tissant des liens, en créant des structures. C'est dans cet ensemble de perspectives que se sont situés les fondateurs de la Société normande d'études préhistoriques ainsi que les personnalités extérieures qui les ont appuyés au départ. Or si cette *institutionnalisation* reste *inachevée*² à l'échelle nationale, de son côté, la SNEP connaît une mutation.

Son projet scientifique principal, affirmé d'emblée, était d'établir un état des connaissances préhistoriques en Normandie. Elle l'a réalisé, en une dizaine d'années, en particulier grâce à Léon Coutil: malgré les erreurs et confusions commises ici ou là par ce dernier, ses inventaires ont constitué des références certaines. Dubus a ensuite prolongé ce travail en dressant et cartographiant le bilan des recherches à la veille de la guerre pour la Seine-Inférieure. Si on peut donc considérer que ce but a été en grande partie atteint, on se doit de constater que, par contre, l'objectif méthodologique affirmé lui aussi au départ, celui d'un *travail collectif*, n'a pas été maintenu.

En revanche, durant une décennie environ, le fonctionnement de la société a rempli avec succès une autre fonction communautaire: celle de la formation de ses membres ou du moins d'une partie d'entre eux. À l'instar de bien des sociétés savantes, la participation aux réunions leur a permis de progresser dans leurs connaissances: on les voit souvent, comme chez les naturalistes, *présenter* leurs découvertes à leurs collègues plus expérimentés, leur poser des questions, engager des discussions scientifiques. Mais surtout, durant les premières années, le fonctionnement spécifique de la SNEP lui permet d'aller plus loin encore et d'assurer, au moins partiellement, une réelle formation, par la découverte systématique de collections et de sites, dépassant la simple visite, et par la rencontre avec des professionnels.

Ces derniers espéraient au départ que la Normandie servirait d'exemple: Boule écrit encore en 1903: *la société normande d'études préhistoriques, qui compte déjà dix ans d'existence, paraît en pleine prospérité. Elle donne un bel exemple d'initiative et de décentralisation provinciale.*³ Or, les autres régions ne suivent pas et, avec la Société préhistorique de France, c'est finalement un modèle de société savante *centrale* qui se met en place. En 1910, reconnue d'utilité publique, celle-ci obtient enfin la reconnaissance officielle qu'elle a

¹ M. Boule, *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. XVI, année 1908, p. 704.

² N. Richard, *Inventer la préhistoire ...*, pp. 106–108.

³ M. Boule, *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. X, année 1902, p. 702.

recherchée durant ses premières années; elle prend alors le nom de Société préhistorique française. Si, à sa création, elle comporte environ une moitié de Parisiens parmi ses membres, la proportion de provinciaux augmente en même temps que progresse le total des effectifs de l'association. En 1906 intervient une modification des statuts instaurant la désignation de deux vice-présidents au lieu d'un seul. En 1908, ce sont Taté, *pour Paris*, et Coutil¹, *pour la province*, est-il précisé. Cette année-là, la société compte 272 membres dont 163 provinciaux², soit environ 70%, sachant toutefois que les départements autres que la Seine rassemblent alors 90% de la population. Ce rapport Provinciaux–Parisiens reste le même jusqu'en 1914 mais le total des membres atteint alors 565. C'est donc une institution savante importante dans le monde préhistorien. Dans le même temps, l'inflexion constatée dans les orientations de la SNEP y a attiré de nouveaux adhérents, au profil différent de celui des fondateurs et a modifié sa place dans ce monde préhistorien. Dans le cadre de cette nouvelle orientation, elle a malgré tout poursuivi sa contribution à la recherche préhistorique, en particulier par la diffusion auprès de la communauté scientifique de la découverte de nombreux sites régionaux.

Bibliographie

- Anonyme, *Dictionnaire des imprimeurs–lithographes du XIX^e siècle*, ELEC: Éditions en ligne de l'École des chartes: <http://elec.enc.sorbonne.fr/imprimeurs/node/26193> [consulté le 28 décembre 2016].
- Bigot A., *Récents découvertes d'objets préhistoriques aux environs de Caen* in: *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie* 10, 1885–1886 (1886), série 3, pp. 183–187.
- Blanckaert C., *Nommer le préhistorique au XIX^e siècle Linguistique et transferts lexicaux* in: *Organon* 49, 2017, pp. 57–103.
- Boule M., *Réunion de la Société normande d'études préhistoriques au Havre* in: *L'Anthropologie* 5, 1894, pp. 306–311.
- Boule M., *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques, t. IV, année 1896* in: *L'Anthropologie* 9, 1/1898, pp. 183–184.
- Boule M., *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques, t. IX, année 1901* in: *L'Anthropologie* 14, 1903, pp. 65–66.
- Boule M., *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques, t. X, année 1902* in: *L'Anthropologie* 14, 1903, p. 702.
- Boule M., *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques, t. XV, année 1907* in: *L'Anthropologie* 20, 1909, pp. 383–385.
- Boule M., *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques, t. XVI, année 1908* in: *L'Anthropologie* 21, 1910, p. 704.
- Boutillier L. *Rapport sur: Bourlot. Rapport sur l'homme antédiluvien, Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Colmar (années 1867–8)* in: *Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen* 5, 1869 pp. 357–363 & 6–7, 1870–1871, pp. 33–42.

¹ Il sera président en 1911 puis, à nouveau en 1927.

² Auxquels s'ajoutent 81 membres habitant le département de la Seine (dont 72 Paris–même), 6 résidant dans les colonies et 22 étrangers.

- Brécourt G. de, *Lettre du 18 juin 1871* in: *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie* 6, 1870–1873 (1874), pp. 133–135.
- Capitan L. & d'Ault du Mesnil G., *Recherches géologiques et paléontologiques sur le lœss des environs de Rouen (note préliminaire)* in: *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, séance du 18 mai 1893* 4, 1893, 4^e série, pp. 304–306, discussion pp. 306–308.
- Cartailhac É., *Léon Coutil. Inventaire des monuments mégalithiques du Calvados* in: *L'Anthropologie* 14, 1903, pp. 72–73.
- Cartailhac É., *Les excursions de la Société normande préhistorique* in: *L'Anthropologie* 15, 1904, p. 613.
- Caumont A. de, *Abécédaire ou rudiment d'archéologie, ère gallo-romaine, avec un aperçu sur les temps préhistoriques*, Le Blanc-Hardel, Caen 1870.
- Chaline J.-P., *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France*, Éditions du CTHS, Paris 1998.
- Chaline J.-P., *Arcisse de Caumont et les sociétés savantes françaises* in: (éd.) V. Juhel, *Arcisse de Caumont (1801–1873), érudit normand et fondateur de l'archéologie française*, Actes du colloque international organisé à Caen du 14 au 16 juin 2001 [= *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* 40, 2004], pp. 147–154.
- Chédeville P.-J., *Saint-Pierre-lès-Elbeuf* in: L. Coutil & Montier A., *Résumé des recherches préhistoriques en Normandie (époque paléolithique)* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 1, 1893 (1894), pp. 127–138.
- Cohen C. & Hublin J.-J., *Boucher de Perthes, les origines romantiques de la préhistoire*, Belin, Paris 1989.
- Costard C., *Atelier de silex à Baron* in: *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie* 8, 1875–1877 (1878), pp. 505–507.
- Coutil L., *Excursion dans les départements de l'Orne et de la Manche* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 3, 1895 (1896), pp. 29–30.
- Coutil L., *Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne, Département de l'Eure, tome I, arr. des Andelys*, Leroux, Dumont – Imprimerie de l'Eure, Paris – Évreux 1895–1921.
- Coutil L., *Ossements humains de l'époque gallo-romaine, découverts au Chantier, près les Andelys (Eure)* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 8, 1900 (1901), pp. 142–143.
- Coutil L., *Nécrologie, M. Izambert* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 8, 1900 (1901), p. 157.
- Coutil L., *Fond de cabane de Saint-Aquilin-de-Pacy et foyers gaulois d'Orgeville (Eure)* in: *L'Homme préhistorique* 1, 9 septembre 1903, pp. 257–261.
- Coutil L., *M. Amand Montier* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 13, 1905 (1906), pp. 230–235.

- Coutil L. & Montier A., *Résumé des recherches préhistoriques en Normandie (époque paléolithique)* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 1, 1893 (1894), pp. 34–140.
- Coutil L. & Montier A., *Ateliers et stations humaines néolithiques du département de l'Eure [Arrondissements des Andelys, Bernay, Évreux, Louviers par Coutil; arrondissement de Pont–Audemer par Montier]* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 4, 1896 (1897), pp. 123–205.
- Coye N., *Cartailhac Émile* in: *Dictionnaire critique des historiens de l'art*, INHA, <https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/cartailhac-emile.html> [consulté le 2 mai 2013].
- Coye N., *La préhistoire en parole et en acte, méthodes et enjeux de la pratique archéologique (1830–1950)*, L'Harmattan, Paris – Montréal 1997.
- Delporte H., *Piette, pionnier de la préhistoire* in: *Édouard Piette, Histoire de l'art primitif*, Picard, Paris 1987.
- Deshayes H., *Gisements de silex préhistoriques à Manneville–sur–Risle et aux environs de Pont–Audemer* in: *Bulletin de la Société géologique de Normandie* 7, 1880 (1882), pp. 86–99.
- Dubois S., *Cartailhac, biographie*, <http://tolosana.univ-toulouse.fr/corpus/archives-prehistoriens/cartailhac> [consulté le 6 mai 2017].
- Dubus A., *Carte préhistorique et protohistorique du département de la Seine–Inférieure, accompagnée d'un Mémoire et d'un Tableau analytique donnant la répartition des Objets recueillis par arrondissement* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 22, 1914–1915 (1920), pp. 1–112 [carte ht au 1/200 000] [publié également in: *Bulletin de la Société géologique de Normandie* 33, 1913–1914–1915 (1916), pp. 1–112 [carte h.–t]].
- Ducrocq R., *Léon Coutil, fondateur de la Société normande d'études préhistoriques* in: *Haute–Normandie archéologique* 8, 2003, pp. 7–10.
- Eudes–Deslongchamps E., *Note sur les stations préhistoriques découvertes aux environs de Falaise (Calvados) par M. Costard* in: *Mémoire de la Société des antiquaires de Normandie* 9, 1877 (29), 3^e série, pp. 197–222.
- Ferray É., *Le tombeau préhistorique de Cocherel* in: *Congrès Archéologique de France, séances générales tenues à Évreux, Le Bec Hellouin, Dreux et Montfort l'Amaury en 1889 par la Société Française d'Archéologie*, Picard, Paris, et Delesque, Caen 1890, pp. 392–422 [publié également avec une planche présentant 3 tessons de poterie découverts par Ferray in: *Recueil de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles–lettres du département de l'Eure* 8, 1889–1890 (1892), 4^e série, pp. 259–283].
- Fortin R., *Note sur quelques découvertes d'objets des époques mérovingiennes et gallo–romaines en Normandie* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 6, 1898 (1899), pp. 36–43.
- Fouju G., *Notice nécrologique de M. Doré–Delente* in: *Procès–verbaux de la Société archéologique d'Eure–et–Loir, séance du 4 avril 1895* 9, 1898, pp. 208–209.
- Fouray M., *La vie et l'œuvre de Raoul Fortin* in: *Actes du Muséum de Rouen* 7, 1979, pp. 75–81.

- Hurel A., *L'enseignement de la préhistoire: un siècle en marge de l'Université* in: *La revue pour l'histoire du CNRS* 15, Novembre 2006 [mis en ligne le 23 novembre 2008: <http://histoire-cnrs.revues.org/505>, consulté le 5 juin 2009].
- Hurel A., *La France préhistorienne de 1789 à 1941*, CNRS Éditions, Paris 2007.
- Hurel A., Bahain J.-J., Froment A., Moncel M.-H. & Vialet A., *Retourner à Moulin Quignon* in: *L'Anthropologie* 120, 2016, pp. 297–313.
- Hurel A. & Coye N., *Moulin Quignon 1863–1864: détours inédits et bilan historiographique* in: *L'Anthropologie* 120, 2016, pp. 314–343.
- Jousset P.-G., *Bellême. Âge antéhistorique* in: *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie* 4, 1867, pp. 622–629.
- Lancelevée T., *Silex préhistoriques trouvés au Petit-Essart* in: *Bulletin de la société d'étude des sciences naturelles d'Elbeuf* 8, 1887, p. 64.
- Lancelevée T., *Note sur la découverte d'armes et d'outils préhistoriques sur le territoire des communes de Grand-Couronne et de St-Ouen du Tilleul* in: *Bulletin de la société d'étude des sciences naturelles d'Elbeuf* 9, 1888, pp. 2–5.
- Langlois d'Estaintot R., *Séance du 18 juillet 1863* in: *Procès-verbaux de la Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure* II, 1849–1866 (1867), pp. 239–245.
- Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Comité des Travaux historiques et scientifiques, *Liste des membres titulaires, honoraires et non résidents du Comité, des correspondants honoraires et des correspondants du Ministère de l'Instruction publique, des sociétés savantes de Paris et des départements*, Imprimerie nationale, Paris 1902.
- Montier A., *Notes sur l'âge de la pierre dans l'arrondissement de Pont-Audemer* in: *Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen* 20, 1884, 2^e série, pp. 43–65.
- Montier A., *Discours du 28 mai 1893* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 1, 1893 (1894), pp. 9–18.
- Morel G., *Étude de la préhension des silex taillés à l'époque néolithique, publié sur 6 ans* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 7, 1899 (1900), pp. 41–80, 8, 1900 (1901), pp. 81–122, 9, 1901 (1902), pp. 139–173, 10, 1902 (1903), pp. 37–79, 11, 1903 (1904), pp. 88–127 & 12, 1904 (1905), pp. 42–88.
- Morel G., *Compte-rendu de l'excursion à Breuilpont, Croth, Sorel et Fort-Harrouard, le dimanche 10 octobre 1909, sous la direction de M. l'Abbé Philippe* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 17, 1909 (1910), pp. 14–18.
- Mortillet A. de, *Figures gravées sur des monuments mégalithiques des environs de Paris* in: *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris* 4, 1893, 4^e série, pp. 657–668.
- Mortillet A. de, *Le dolmen des Mureaux* in: *Revue anthropologique* 30, 1920, pp. 129–135.

- Mortillet G. de, *Le Préhistorique, antiquité de l'Homme* in: *Bibliothèque des sciences contemporaines*, Reinwald, Paris 1883.
- Mortillet G. de, *Chelléen et Moustérien de Normandie* in: *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris* 4, séance du 18 mai 1893, série 4, pp. 343–344.
- Philippe J., *Note sur les objets recueillis à Orgeville et Saint-Aquilin-de-Pacy*, suivi de *Compte rendu de l'excursion du 24 avril 1904, à Bueil, Boisset-les-Prévenches, Orgeville et Saint-Aquilin-de-Pacy* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 12, 1904 (1905), pp. 5–15.
- Piette E., *Nouvelles fouilles faites à Brasempouy*, Congrès de l'AFAS, Caen, vol. 1, pp. 187–188 & vol. 2, pp. 675–681.
- Piette E. & Laporterie J. de [présenté par A. de Milne-Edwards], *Sur des ivoires sculptés provenant de la station quaternaire de Brasempouy (Landes)* in: *Compte Rendu hebdomadaire des séances de l'Académie des sciences* 119, séance du 16 juillet 1894, pp. 249–251.
- Poulain G., *Fouilles dans un abri sous roche situé à Métreville, commune de Saint-Pierre-d'Autils, canton de Vernon (Eure)* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 10, 1902 (1903), pp. 134–138.
- Poulain G., *Les âges de la pierre dans la vallée de la Seine à Vernon et aux environs, précédés d'un aperçu géologique* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 11, 1903 (1904), pp. 31–64.
- Quenouille L., *Études et recherches néolithiques dans le bassin de l'Andelle inférieure et sur les coteaux de la Lieure et du Fouillebroc* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 8, 1900 (1901), pp. 33–79.
- Quenouille L., *Quelques silex néolithiques à profils à images et découverte d'imagettes confirmatives des sujets représentés; Notes et documents* in: *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* 10, 1902 (1903), pp. 83–116.
- Remy-Watté M., *Un des premiers préhistoriens de Normandie: l'abbé Deshayes (1844–1910)* in: *Mélanges en l'honneur de Bernard Édeine* in: *Haute-Normandie Archéologique* 14, 2009, pp. 201–213.
- Remy-Watté M., *À l'origine de la préhistoire en Haute-Normandie: l'abbé Cochet, Georges Pouchet et Boucher de Perthes* in: *Journées archéologiques de Haute-Normandie*, 3–5 avril 2009, Presses universitaires de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan 2010, pp. 9–22.
- Remy-Watté M., *Les préhistoriens normands au XIX^e siècle* in: *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie* 69, 2010, pp. 249–270.
- Remy-Watté M., *1859 et la naissance de l'archéologie préhistorique en Normandie* in: A. Hurel & N. Coyer (éd.) *Dans l'épaisseur du temps, archéologues et géologues inventent la préhistoire*, Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris 2011, pp. 212–243.
- Remy-Watté M., *Premiers préhistoriens havrais dans la deuxième moitié du XIX^e siècle* in: *Cahiers havrais de recherche historique* 69, 2011, pp. 235–256.
- Remy-Watté M., *Être archéologue au féminin en Normandie au XIX^e siècle* in: *Être femme(s) en Normandie. Actes du 48^e congrès de la Fédération*

- des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, Bellême, 16–19 octobre 2013*, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, Louviers 2014, pp. 129–140.
- Remy–Watté M. [avec T. Vincent], *Michel Hardy: de la Normandie au Périgord, un préhistorien catholique dans la deuxième moitié du XIX^e s.* in: *Actes des 6^e Journées Lennier*, Dieppe, 4–5 septembre 2010 [= *Bulletin de la Société géologique de Normandie et des amis du Muséum du Havre* 97, 2010 (2011)], pp. 85–106.
- Richard N., *Inventer la préhistoire, les débuts de l'archéologie préhistorique en France*, Vuibert–Snes–Adapt, Paris 2008.
- Rivière É., *Discours du 6 janvier 1904* in: *Bulletin de la Société préhistorique de France* 1, 1904, pp. 8–9.
- Salmon P., *Le préhistorique, Paléanthropologie et paléolithologie* in: *L'Homme* 1, 1884, pp. 42–46.
- Schleicher C., *Nécrologie, Léon Coutil* in: *Bulletin de la Société préhistorique française* 40, 4–6/1943, pp. 67–71.
- Soulier P., *La Société préhistorique française, 1904–1985, vie et rôle d'une société savante au XX^e siècle*, thèse de 3^e cycle, Université Paris I, 1985.
- Tabouelle J., *Les naturalistes de la région d'Elbeuf* in: *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles d'Elbeuf*, 2008, pp. 2–14.
- Vadelorge L., *La Commission départementale des antiquités de la Seine–Inférieure et Arcisse de Caumont, contribution à l'histoire de la décentralisation intellectuelle au XIX^e siècle* in: V. Juhel (éd.), *Arcisse de Caumont (1801–1873), érudit normand et fondateur de l'archéologie française*, Actes du colloque international organisé à Caen du 14 au 16 juin 2001 [= *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie* 40, 2004], pp. 155–163.
- Verneau R., *L'enfance de l'Humanité, I. L'Âge de la Pierre*, Hachette, Paris 1890.
- Verron G., *Arcisse de Caumont et la naissance de l'archéologie moderne* in V. Juhel (éd.), *Arcisse de Caumont (1801–1873), érudit normand et fondateur de l'archéologie française*, Actes du colloque international organisé à Caen du 14 au 16 juin 2001 [= *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie* 40, 2004], pp. 127–145.
- Vesly L. de, *Carte préhistorique et protohistorique du département de la Seine–Inférieure, dressée d'après le Répertoire archéologique de l'abbé Cochet*, Ducher, Paris 1877.
- Watté J.–P., *Enseigner la préhistoire à l'école de fouilles du Mont–Joly (Soumont–Saint– Quentin, Calvados)* in: *Actes du 50^e congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie: éduquer et instruire en Normandie, Saint–Lô, 14–17 octobre 2015*, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, Louviers 2016, pp. 493–501.